

**MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE
NATIONALE ET DE LA FAMILLE**

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2017 DE L'ACTION
SOCIALE**

unicef 

AVANT- PROPOS

Après l'élaboration de l'annuaire statistique 2017, le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille met à la disposition des utilisateurs, le tableau de bord qui accompagne et rend explicites les données chiffrées dudit annuaire.

Deuxième du genre, le présent tableau de bord 2017 de l'action sociale fait une description et une analyse dans le temps et dans l'espace, des principaux indicateurs de ce secteur.

Ces indicateurs sont analysés sur la base des objectifs des programmes d'activités annuels du département, de référentiels tels que le Plan National de Développement Economique et Social et des engagements internationaux auxquels notre pays a souscrit dont entre autre les Objectifs de Développement Durable.

J'invite l'ensemble des acteurs à en faire une utilisation judicieuse en vue d'une planification efficiente de leurs interventions.

Aussi, j'adresse mes vives félicitations et mes sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à son élaboration, en particulier au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour son constant accompagnement.

Bonne lecture à toutes et à tous.

La Ministre de la Femme, de la Solidarité
Nationale et de la Famille



Hélène Marie Laurence ILBOUDO/MARCHAL
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Avant-Propos	I
Table des matières	II
Liste des tableaux et des graphiques	III
Abréviations	V
I. Ressources du Ministère	1
1.1. Personnel	1
1.2. Budget	3
II. Structures d'accueil et de prestations sociales	5
2.1. Disponibilité des structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants	5
2.2. Implantation des services sociaux spécialisés et de prise en charge	7
III. Prestations dans l'encadrement et protection de l'enfant et de l'adolescent	9
3.1. Caractéristiques sociodémographiques des usagers des services de l'Enfance et de l'Adolescent	9
3.2. Types de cas enregistrés dans les services enfance	11
3.3. Besoins des usagers des services Enfance	13
3.4. Enfants en situation de rue enregistrés dans les services enfance	15
3.5. Enfants victimes de violences (mauvais traitements) enregistrés dans les services enfance	17
3.6. Orphelins et autres enfants vulnérables	19
IV. Prestations dans la promotion de la famille	21
4.1. Caractéristiques sociodémographiques des usagers des services de la Famille	21
4.2. Types de cas enregistrés dans les services famille	23
4.3. Situation des grossesses non désirées et/ou contestées	25
4.4. Situation des mariages précoces et forcés	27
4.5. Situation des violences conjugales	29
4.6. Situation des conflits familiaux	31
4.7. Besoins des usagers des services familles	33
V. Prestations dans la promotion de la solidarité	35
5.1. Caractéristiques sociodémographiques des usages des services Solidarité	35
5.2. Types de cas enregistrés dans les services Solidarité	37
5.3. Besoins des usagers des services solidarité	39
5.4. Prise en charge de victimes de catastrophes, de crises humanitaires et de ménages vulnérables	41

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de l'effectif des agents du ministère par catégorie au 31 décembre	2
Tableau 2 : Dotations budgétaires du MFSNF (en milliers de FCFA)	4
Tableau 3 : Dépenses du MFSNF (en milliers de F CFA)	4
Tableau 4 : Evolution du nombre de structures d'accueil des enfants en détresse	6
Tableau 5 : Implantation du MFSNF en services sociaux spécialisés et départementaux.....	8
Tableau 6 : Evolution du nombre de services sociaux départementaux et d'arrondissements par régions	8
Tableau 7 : Evolution du nombre de services sociaux de mairie par région	8
Tableau 8 : Taux de résolution des besoins des usagers des services enfance	14
Tableau 9 : Proportion des cas d'enfants victimes de violences par rapport aux cas enregistrés dans les services enfance	18
Tableau 10: Evolution de l'effectif orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) pris en charge	20
Tableau 11 : Evolution de l'effectif orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) selon la nature de la pris en charge	20
Tableau 12 :: Répartition (%) des cas enregistrés dans les services famille selon le sexe.....	24
Tableau 13 : Proportion des grossesses non désirées et/ou contestées par rapport aux cas enregistrés dans la famille	26
Tableau 14 : Répartition (%)des victimes des grossesses non désirées et/ou contestées selon la profession	26
Tableau 15 : Répartition des cas de mariage précoces par groupes d'âge et selon le sexe en 2017	28
Tableau 16 : Répartition (%) des violences conjugales.....	30
Tableau 17 : Proportion des conflits familiaux par rapport à l'ensemble des cas enregistrés dans les services famille	32
Tableau 18 :Taux de résolution des besoins des usagers des services famille	34
Tableau 19 : Répartition des besoins Prise en charge des personnes âgées résolus	40
Tableau 20 : Répartition des besoins de prise en charge des personnes handicapées résolus.....	40
Tableau 21 :: Evolution des victimes des catastrophes et de crises humanitaires.....	42
Tableau 22 :: Evolution du nombre de réfugiés et de rapatriés pris en charge	42
Tableau 23 : Evolution du nombre de ménages vulnérables pris en charge par région et selon le sexe	42

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition du personnel par sexe	2
Graphique 2 : Répartition de l'effectif des agents du ministère par âge au 31 décembre.....	2
Graphique 3 : Evolution de la répartition des exécutions budgétaires du MFSNF	4
Graphique 4: Répartition des familles d'accueil par région en 2017	6
Graphique 5 :: Evolution des effectifs des usagers des services enfance par sexe	10
Graphique 6 :! Répartition (%)des usagers des services par situation matrimoniale en 2017.....	10
Graphique 7 : Répartition (%)des usagers des services par tranches d'âges et par sexe en 2017	10
Graphique 8 : Répartition des usagers enfants selon leur occupation en 2017.....	10
Graphique 9 :: Répartition (%) des usagers par région en 2017	10
Graphique 10 :: Répartition (%) des usagers des Service enfance selon le type de cas en 2017	12
Graphique 11 :: Répartition des usagers des services enfance selon le type de cas et le sexe de l'enfant en 2017.	12
Graphique 12 : Répartition (%) des usagers des service enfance selon la nature du besoin exprimé et le sexe en 2017.....	14
Graphique 13 :: Répartition (%) des usagers des service de l'enfance selon le besoin résolu	14
Graphique 14 :: Répartition (%) des usagers des service de l'enfance selon le besoin résolu par sexe	14
Graphique 15 :: Evolution de la structure des enfants en situation de rue par sexe.....	16
Graphique 16 :: Répartition (%) des enfants en situation de rue enregistrés dans les services enfance par région en 2017 .	16
Graphique 17 : Répartition (%) des enfants en situation de rue pris en charge dans les services enfance en 2017 selon le besoin résolu	16
Graphique 18 :: Répartition des enfants victimes de violences par Région en 2017	18
Graphique 19 : Répartition des enfants victimes de violences selon la tranche d'âge par sexe en 2017	18
Graphique 20 : Répartition des enfants victimes de violences selon la tranche d'âge en 2017	18
Graphique 21 : Répartition des enfants victimes de violences selon le besoin résolu en 2017	18
Graphique 22 : Répartition des besoins exprimés par enfants victimes de violences en 2017	18

Graphique 23 :: Evolution des effectifs des usagers des services famille par sexe	22
Graphique 24 :: Répartition de l'effectif des usagers famille selon la Région en 2017	22
Graphique 25 :: Répartition (%) des usagers des service famille selon la situation matrimoniale en 2017.....	22
Graphique 26 :: Répartition (%)des usagers des service famille selon la profession en 2017	22
Graphique 27 :: Répartition (%) des usagers des Service famille selon le type de cas en 2017	24
Graphique 28 :: Répartition (%) des usagers des Service Famille selon le type de cas et le sexe en 2017	24
Graphique 29 :: Répartition des victimes grossesses contestées par Région en 2017	26
Graphique 30 : Répartition des victimes de mariages forcés selon le sexe.....	28
Graphique 31 Répartition des victimes de mariages précoces selon le sexe	28
Graphique 32 : Répartition des victimes de mariages précoces en 2017 par Région.....	28
Graphique 33 : Répartition des victimes de mariages forcés en 2017 par Région	28
Graphique 34 :: Répartition des cas de violences conjugales selon la situation matrimoniale	30
Graphique 35 :: Répartition des victimes de violences conjugales par sexe.....	30
Graphique 36 :: Répartition des victimes de violences conjugales en 2017 par région.....	30
Graphique 37: Répartition des personnes en conflit familial selon le sexe	32
Graphique 38 :: Répartition des personnes en conflit familial selon la situation matrimoniale	32
Graphique 39: Répartition (%) des victimes de conflits familiaux par Région en 2017.....	32
Graphique 40 :: Répartition des besoins exprimés par les usagers du service famille.....	34
Graphique 41 : Répartition des besoins des usagers résolus du service famille.....	34
Graphique 42 ::: répartition des usagers des services solidarité par sexe.....	36
Graphique 43 :: Répartition (%) des usagers des services solidarité par région en 2017.....	36
Graphique 44 ::: Répartition (%) des usagers des service solidarité selon le sexe.....	36
Graphique 45 ::: Répartition (%) des usagers des services enfance par tranche d'âge en 2017	36
Graphique 46: Répartition des principaux types de cas des usagers du service solidarité.....	38
Graphique 47: Répartition des types de cas selon le sexe	38
Graphique 48 :: Répartition du taux de résolution des besoins selon le sexe	40
Graphique 49 : Répartition des principaux besoins des usagers des services solidarité résolus	40
Graphique 50 : Répartition des principaux besoins exprimés par les usagers des services solidarité	40

Abréviations

AGR	Activités génératrices de revenus
CAED	Centre d'accueil des enfants en détresse
CEPS	Centre d'éducation et de promotion sociale
CMLS	Comité ministériel de la lutte contre le Sida
DAF	Direction de l'administration et des finances
DGAEF	Direction générale de l'autonomisation économique de la femme
DGEPEA	Direction générale de l'encadrement et de la protection de l'enfant et de l'adolescent
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPFG	Direction générale de la promotion de la famille et du genre
DGPPF	Direction générale de la protection et de la promotion de la femme
DGSN	Direction générale de la solidarité nationale
DRFSNF	Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale et de la famille
DRH	Direction des ressources humaines
FNS	Fonds national de solidarité
INEFPRO	Institut national d'éducation et de formation professionnelle
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MEADO	Maison de l'enfance André DUPONT de Orodara
MENA	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MFSNF	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille
Nd	Non déterminé
OEV	Orphelins et autres enfants vulnérables
PAGPS	Projet d'appui à la gestion publique et des statistiques
SP/CNLPE	Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision
SP/CONASUR	Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgences et de réhabilitation
UNICEF	United nations children's fund
VIH/Sida	Virus de l'immunodéficience humaine/ Syndrome de l'immunodéficience acquise

1.1. Personnel

Points saillants

- Augmentation du personnel de 162 agents en 2017
- Personnel à majorité jeune
- Prédominance du personnel de catégorie B

Commentaire général

Le personnel du MFSNF est de 2 159 en 2017 contre 2 097 en 2016 soit une hausse de 162 agents. Ce personnel est composé de 66,5% d'hommes et 33,5% de femmes. On enregistre 85 profils au ministère et 84,9% relèvent des emplois spécifiques. Le personnel de catégorie B est de 48,2% contre 22,5% de catégorie A et plus.

Le personnel est relativement jeune. 33,7% du personnel ont moins de 35 ans, et 56,7% ont entre 35 et 49 ans. Ceux qui ont 50 ans et plus représentent 9,6%.

Graphique 1 : Répartition du personnel par sexe

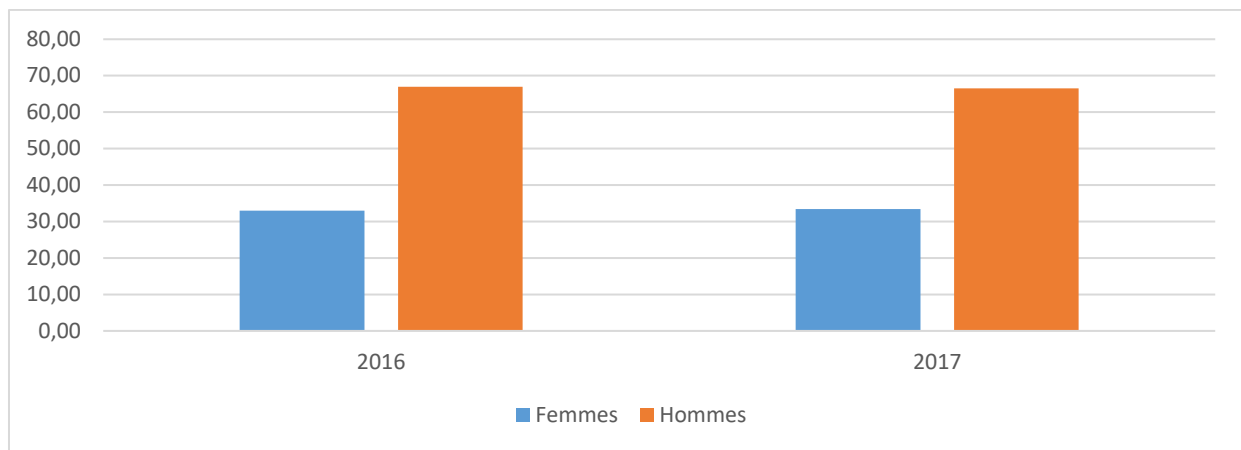
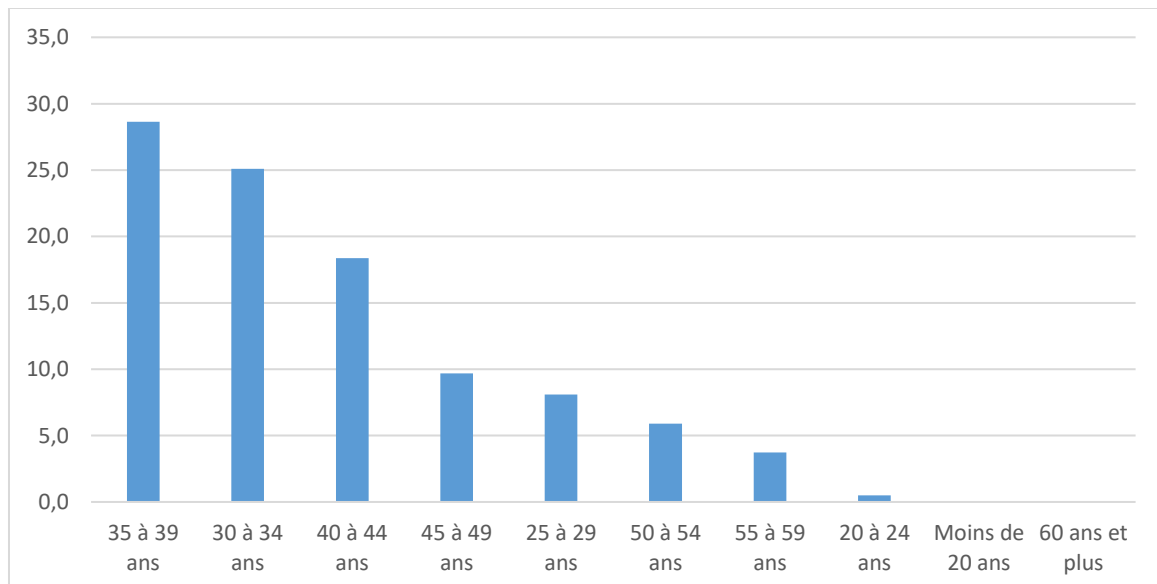


Tableau 1 : Répartition de l'effectif des agents du ministère par catégorie au 31 décembre

	2016	2017
Catégorie III et assimilés	-	4
Catégorie E et assimilés	51	62
Catégorie D et assimilés	47	44
Catégorie C et assimilés	529	539
Catégorie B et assimilés	1005	1098
Catégorie A et assimilés	461	507
Catégorie P et assimilés	1	1
Hors catégorie	1	1
Gendarmes	2	3
Effectif total	2097	2259

Graphique 2 : Répartition de l'effectif des agents du ministère par âge au 31 décembre



I. Ressources du Ministère

1.2. Budget

Points saillants

- 0,68% du budget de l'Etat consacré au MFSNF en 2017
- Réduction du budget du MFSNF en 2017
- Réduction en 2017 des dotations destinées aux équipements et aux investissements

Commentaire général

En 2017 le budget du MFSNF s'élève à 16 995 321 000 F CFA contre 17 636 170 000 F CFA en 2016. Quant à l'exécution 14 319 758 000 ont été dépensés en 2016 contre 14 814 851 000 F CFA en 2017.

En 2016, les dépenses courantes représentent 72, 2% dont 51,4% affectés au personnel et 4,4% au fonctionnement. Les transferts courants représentent 16,4%. En 2017, ces dépenses sont en légère hausse sauf les dépenses courantes et celles en investissements.

Les dépenses en équipements et en investissement représentent 27,8% en 2016 et 22,1% en 2016 soit une baisse de 5,7%.

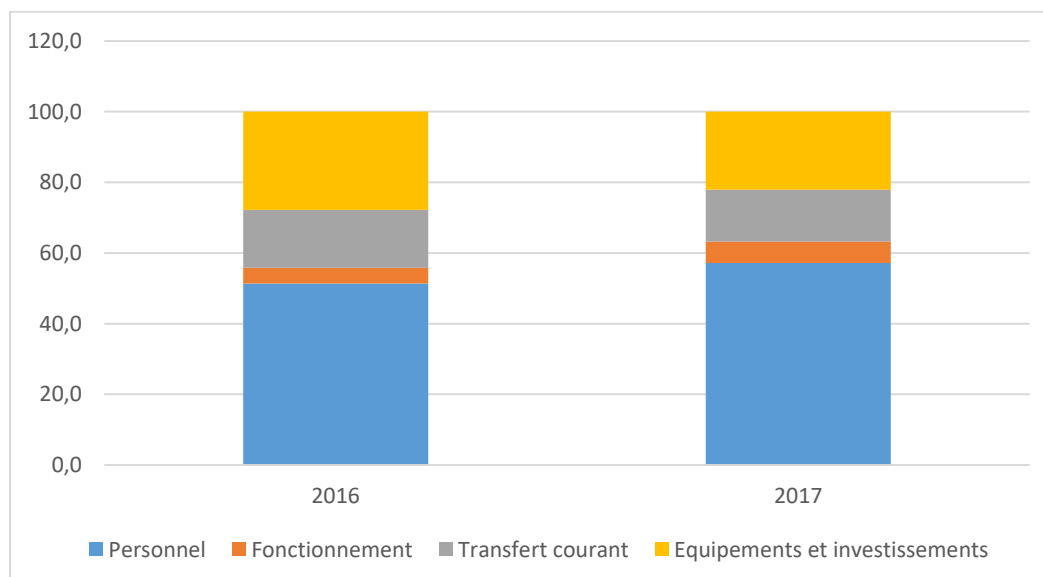
Tableau 2 : Dotations budgétaires du MFSNF (en milliers de FCFA)

	2016	2017
Dépenses courantes	10 352 820	11 982 960
Personnel	7 353 541	8 605 338
Fonctionnement	644 718	1 007 850
Transfert courant	2 354 561	2 369 772
Dépenses en capital	7 283 350	5 012 361
Equipements et investissements	7 283 350	5 012 361
Financements sur budget national	2 278 350	2 231 977
Financement sur ressources extérieures	5 005 000	2 780 384
Subventions		320 100
Prêts	5 005 000	2 460 284
Total	17 636 170	16 995 321

Tableau 3 : Dépenses du MFSNF (en milliers de F CFA)

	2016	2017
Dépenses courantes	10 341 492	11 546 248
Personnel	7 361 836	8 476 116
Fonctionnement	626 896	898 058
Transfert courant	2 352 760	2 172 074
Dépenses en capital	3 978 266	3 268 603
Equipements et investissements	3 978 266	3 268 603
Financements sur budget national	2 278 309	2 089 691
Financement sur ressources extérieures	1 699 957	1 178 912
Subventions	0	0
Prêts	1 699 957	1 178 912
Total	14 319 758	14 814 851

Graphique 3 : Evolution de la répartition des exécutions budgétaires du MFSNF



2.1. Disponibilité des structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants

Points saillants

- Faible disponibilité des structures d'accueil et d'encadrements des enfants
- 42 nouvelles familles d'accueil identifiées en 2017

Commentaire général

Les structures d'accueil et d'encadrement des enfants ne sont pas suffisamment implantés. Et leur nombre évolue faiblement. Le nombre de pouponnières, de centres mixtes et de foyers des enfants en détresse n'ont pratiquement pas varié depuis 2014.

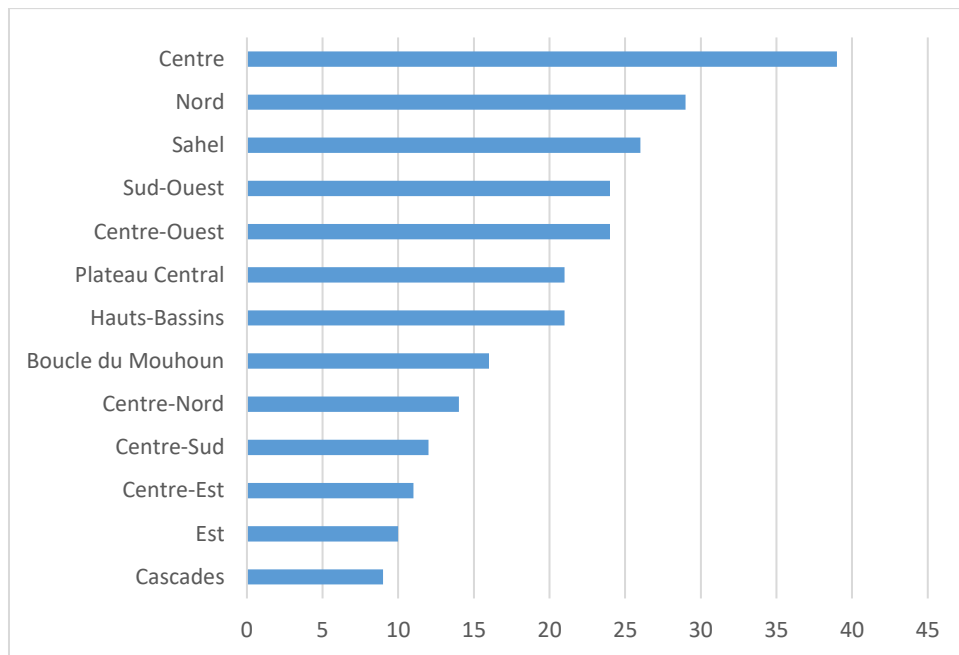
Aussi, toutes les régions n'en disposent pas. Les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre Sud et du Plateau Central ne possèdent pas de pouponnières. Celles du Centre Est et du Sahel ne disposent pas de foyers des enfants en détresse et sept des treize régions sans centres mixtes notamment les Cascades, le Centre Est, le Centre nord, le Centre Ouest pour ne citer que celles-là.

Quant aux familles, leur nombre est passé de 214 en 2016 à 256 en 2017 soit une augmentation de 42 nouvelles familles. Toutes les régions disposent de familles d'accueil. Les Régions du Centre, du Nord, du Sahel, du Sud-Ouest, et du Centre Ouest possèdent plus de la moitié des familles d'accueil.

Tableau 4 : Evolution du nombre de structures d'accueil des enfants en détresse

	2013	2014	2015	2016	2017
Pouponnière	26	23	23	23	24
Foyer des enfants en détresse	27	30	30	30	30
Centre mixtes	13	15	15	15	15
Familles d'accueil	197	214	214	214	256
Ensemble	263	282	282	282	325

Graphique 4: Répartition des familles d'accueil par région en 2017



II. Structures d'accueil et de prestations sociales

2.2. Implantation des services sociaux spécialisés et de prise en charge

Points saillants

- Faible implantation des services sociaux spécialisés
- Evolution stationnaire des services sociaux spécialisés les cinq dernières années

Commentaire général

Le nombre de services sociaux spécialisés enregistrés montre qu'ils ne sont pas ouverts à tous les niveaux, les établissements scolaires, les mairies, les hôpitaux, les communes ou les arrondissements.

On dénombre en 2017, 26 services des hôpitaux, 25 services dans les établissements scolaires, 48 services de mairies et 84 services départementaux sur toute l'étendue du territoire.

Tableau 5 : Implantation du MFSNF en services sociaux spécialisés et départementaux

Services sociaux	2013	2014	2015	2016	2017
Hôpitaux	24	24	24	26	26
Justice et maisons d'arrêt	25	25	25	26	27
Scolaires	27	27	26	26	25
Mairies	46	46	46	47	48
Départementaux et d'arrondissement	82	82	81	82	84

Tableau 6 : Evolution du nombre de services sociaux départementaux et d'arrondissements par régions

	2013	2014	2015	2016	2017
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	6	6	6	6	6
Centre	11	11	11	11	11
Centre-Est	7	7	7	7	7
Centre-Nord	8	8	8	8	8
Centre-Ouest	2	2	2	2	4
Centre-Sud	7	7	7	7	7
Est	5	5	5	5	5
Hauts-Bassins	22	22	22	22	22
Nord	4	4	4	4	4
Plateau Central	1	1	1	1	1
Sahel	4	4	4	4	4
Sud-Ouest	5	5	4	5	5
Ensemble	82	82	81	82	84

Tableau 7 : Evolution du nombre de services sociaux de mairie par région

	2013	2014	2015	2016	2017
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	1
Cascades	1	1	1	1	1
Centre	12	12	12	13	13
Centre-Est	1	1	1	1	1
Centre-Nord	1	1	1	2	2
Centre-Ouest	2	2	2	2	2
Centre-Sud	1	1	1	2	2
Est	9	9	9	5	5
Hauts-Bassins	3	3	3	3	3
Nord	5	5	5	6	6
Plateau Central	1	1	1	1	2
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	10	10	10	10	10
Ensemble	46	46	46	47	48

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des usagers des services de l'Enfance et de l'Adolescent

Points saillants

- Effectif des usagers filles du service enfance inférieur à celui des garçons de 2013 à 2016, mais supérieur en 2017
- Tranches d'âges de 0 à 11 ans dominantes en 2017
- Prédominance des usagers du service enfance au niveau des Régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre et des Hauts-Bassins pour l'année 2017

Commentaire général

On constate une évolution en dent de scie de l'effectif des usagers des services enfance sur la période de 2013 à 2017. Ainsi, un effectif de 13699 est atteint en 2013, 14574 en 2014, 13575 en 2015, 9557 en 2016 et 18646 en 2017. Ce constat laisse entrevoir une baisse en 2016.

Pour l'année 2017, l'effectif moyen des usagers du service enfance au niveau régional est de 1435. Cependant cet effectif atteint respectivement 3217, 2980 et 2202 dans les régions de la Boucle du Mouhoun, le centre et les Hauts-Bassins.

Au niveau national, l'effectif des usagers filles des services enfance demeure inférieur à celui des garçons de 2013 à 2016. Cependant la tendance est renversée pour l'année 2017. L'effectif est de 9504 pour les filles et 9137 pour les garçons.

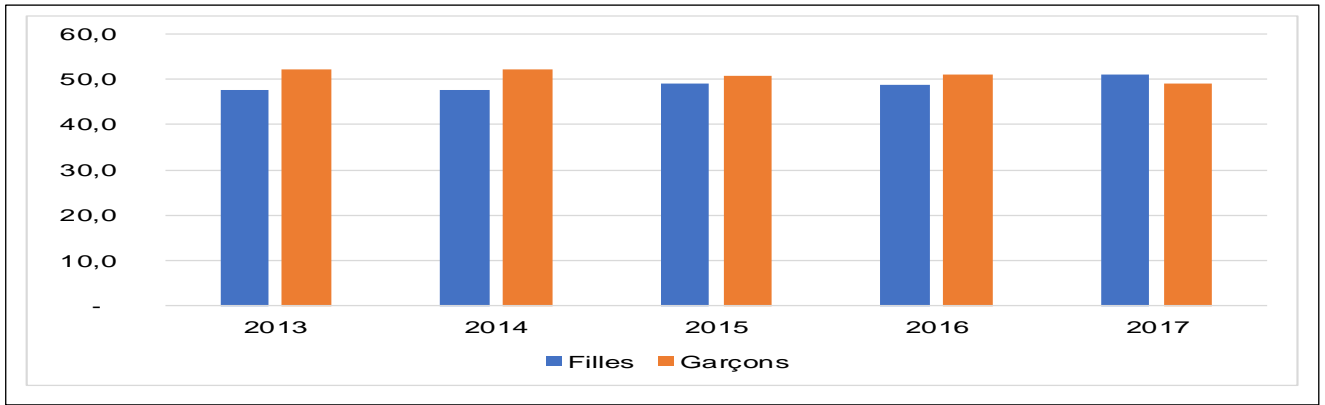
On constate une variation en dent de scie des fréquentations des services enfance suivant les tranches d'âge sur la période 2013 à 2017. Cependant on enregistre un niveau élevé des fréquentations de la tranche d'âge (0-2 ans). Ainsi donc on obtient respectivement sur la période suscitée les taux suivants : 30%, 25%, 26%, 23% et 23%.

Les années 2016 et 2017 enregistrent respectivement le niveau de fréquentation le plus élevé et le moins élevé sur toutes les tranches d'âge.

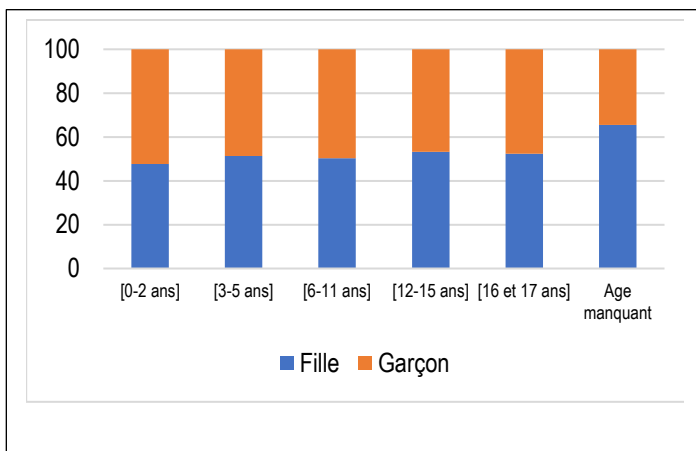
Au niveau national, le niveau de fréquentation des filles sur toutes les tranches d'âge est inférieur à celui des garçons sur la période 2013 à 2015 et supérieur sur la période 2016 à 2017. Respectivement sur les périodes suscitées on a 7173 garçons contre 6526 filles, 7612 garçons contre 6962 filles, 6906 garçons contre 6669 filles et 4508 garçons contre 5049 filles, 9137 garçons contre 9504 filles.

Les enfants enregistrés sont en majorité célibataires (98,4%) mais on rencontre des cas de mariage religieux, coutumier ou en union libre.

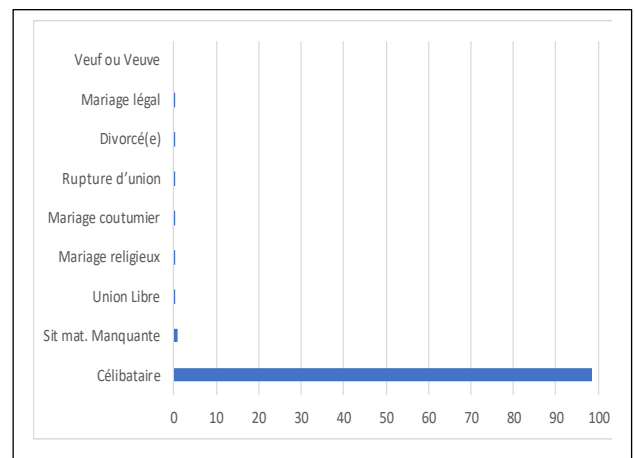
Graphique 5 : Evolution des effectifs des usagers des services enfance par sexe



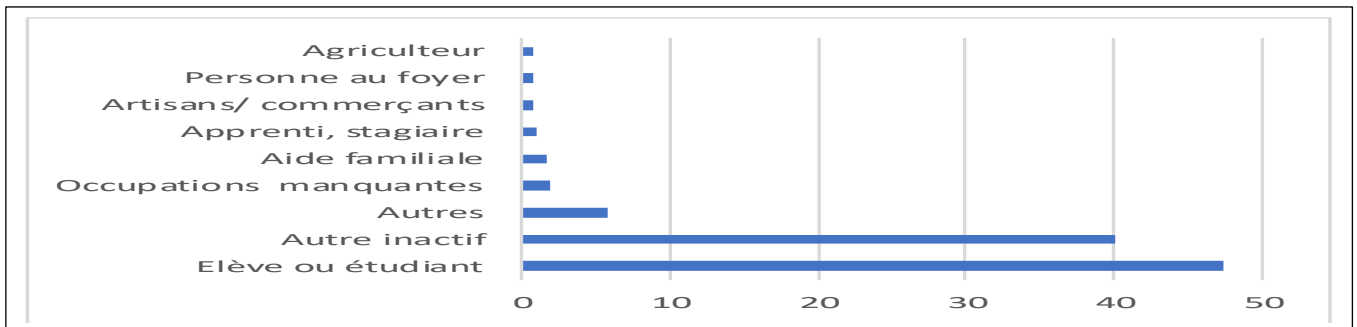
Graphique 7 : Répartition (%)des usagers des services par tranches d'âges et par sexe en 2017



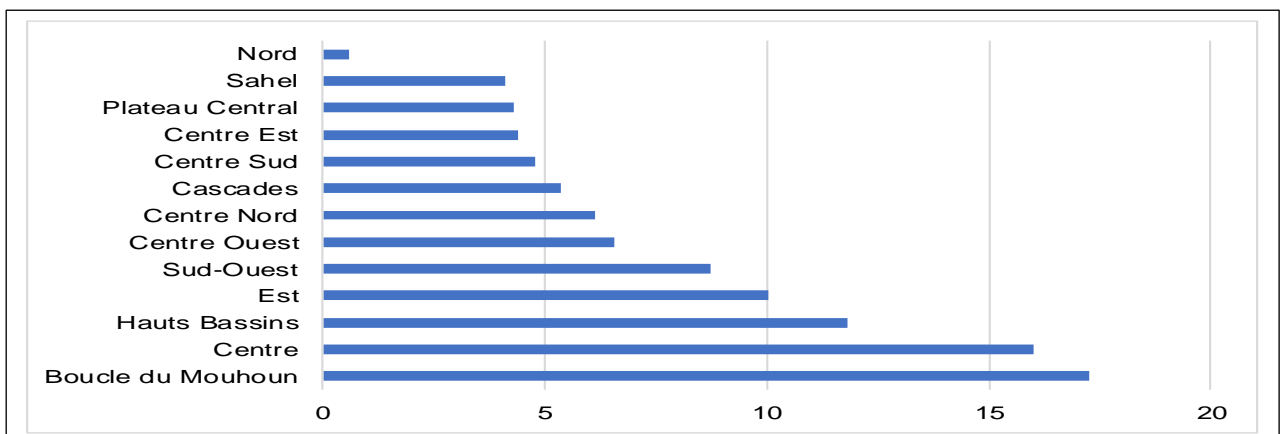
Graphique 6 : Répartition (%)des usagers des services par situation matrimoniale en 2017



Graphique 8 : Répartition des usagers enfants selon leur occupation en 2017



Graphique 9 : Répartition (%) des usagers par région en 2017



3.2. Types de cas enregistrés dans les services enfance

Points saillants :

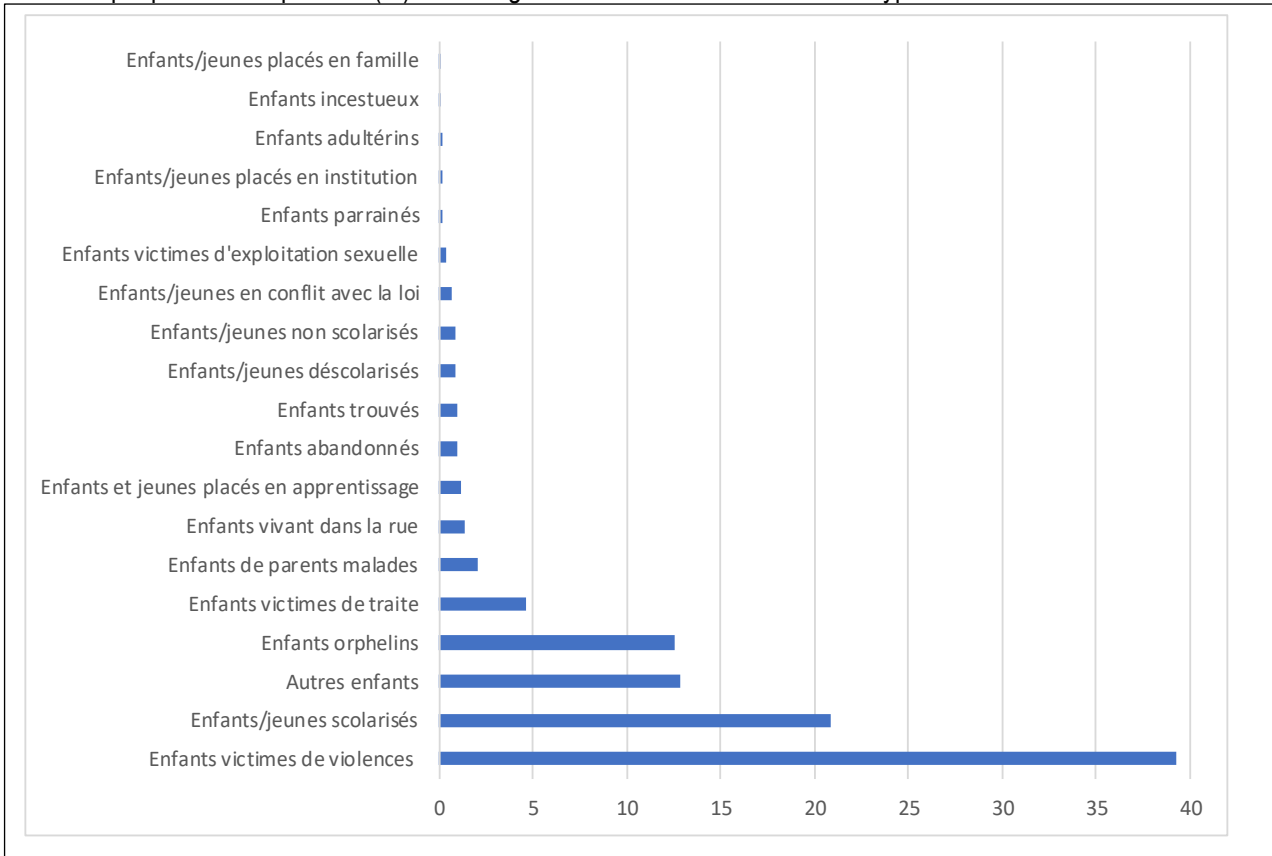
- Récurrence des cas d'enfants victimes de violence depuis 2013 ;
- Evolution en dents de scie des effectifs au niveau des types de cas retenus sur la période 2013 à 2017 ;
-

Commentaire général

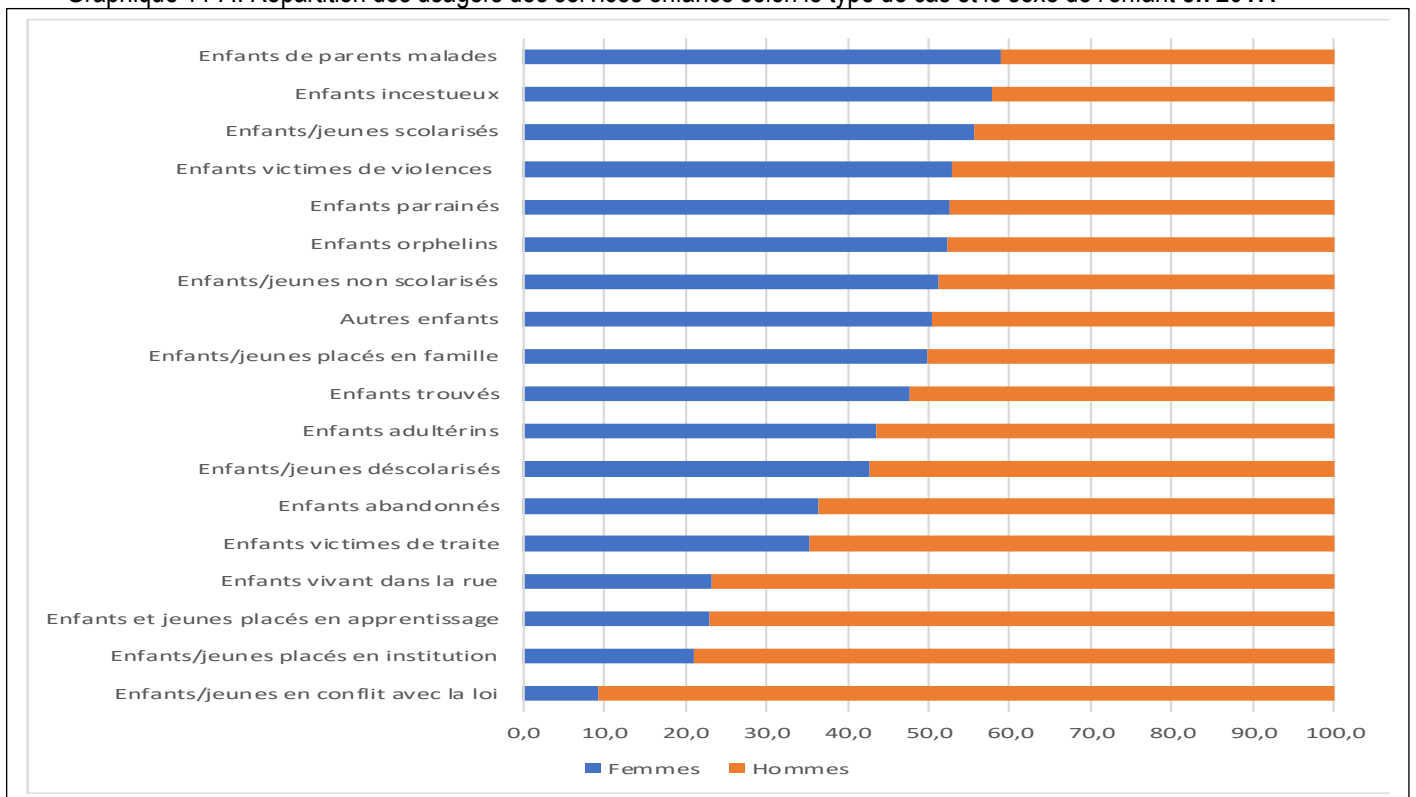
On enregistre une évolution en dent de scie au niveau des 19 types de cas retenus et ce, sur la période de 2013 à 2017.

Le type de cas le plus récurrent est le cas des enfants victimes de violence avec un maximum de 7330 enregistrements en 2017. Respectivement des taux de 40%, 38%, 46%, 41% et 39% ont été atteints sur la période de 2013 à 2017

Graphique 10 : : Répartition (%) des usagers des Service enfance selon le type de cas en 2017



Graphique 11 : : Répartition des usagers des services enfance selon le type de cas et le sexe de l'enfant en 2017.



3.3. Besoins des usagers des services Enfance

Points saillants

- Prédominance de l'expression du besoin psychosocial sur la période de 2013 à 2017 ;
- Évolution en dents de scie de l'effectif des besoins exprimés sur la période 2013 à 2017
- Prédominance des cas résolus en matière de prise en charge psychosociale sur la période 2013 à 2017 ;
- Niveau des besoins résolus pour les garçons inférieur à celui des filles sur la période 2013 à 2017 et supérieur de 2016 à 2017.

Commentaire général

On constate la prédominance du besoin psychosocial sur la période 2013 à 2017. Respectivement, on enregistre les taux de 52%, 40%, 32%, 37% et 52% sur les 26 types de besoins exprimés.

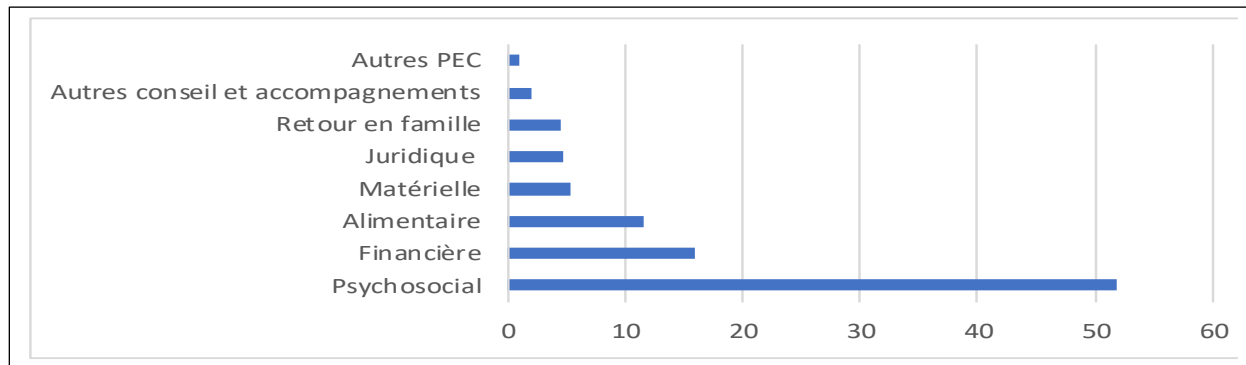
On enregistre une légère évolution en dents de scie sur la période 2013 à 2015 avec des effectifs respectifs de **13699** à **14574** puis à **13575**. Cependant on note une forte croissance entre 2016 et 2017 avec respectivement des effectifs qui passe de **9557** à **18646**.

Le niveau de cas résolus en matière de prise en charge psychosociale sur la période 2013 à 2017 parmi les types de besoins exprimés demeure le plus élevé avec des taux respectifs de **45%**, **33%**, **31%**, **61%** et **79%**.

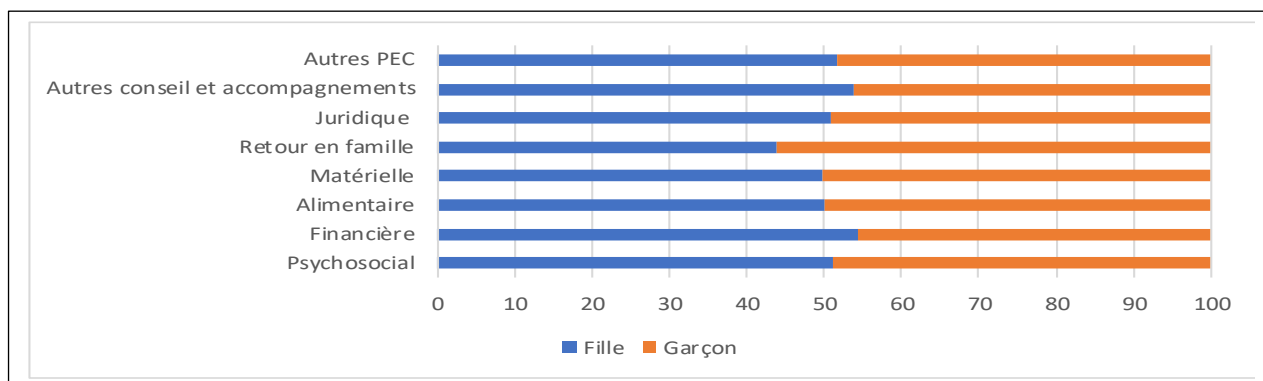
Tableau 8 : Taux de résolution des besoins des usagers des services enfance

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de besoins exprimés	13699	14574	13575	9557	18646
Nombre de besoin résolu	5010	4143	4426	3257	9049
Taux de résolution des besoins (%)	36,6	28,4	32,6	34,1	48,5

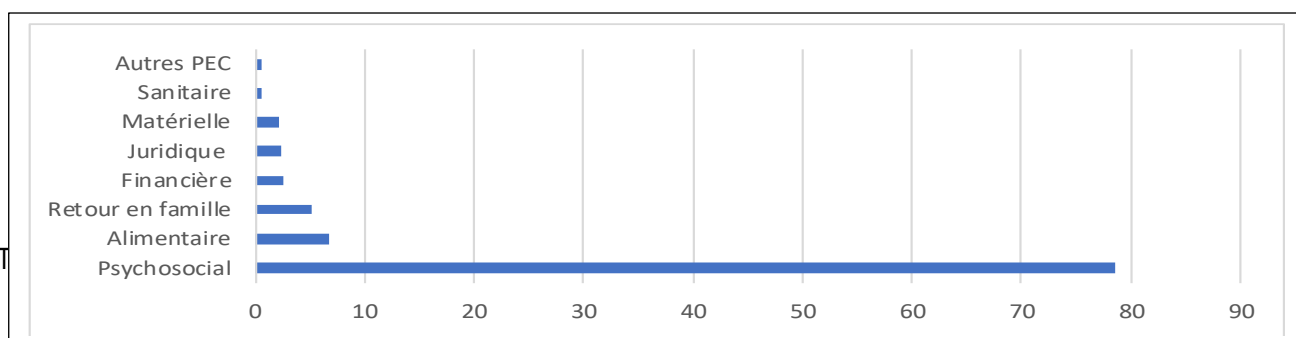
Graphique 01 : Répartition (%) des usagers des service enfance selon la nature du besoin exprimé



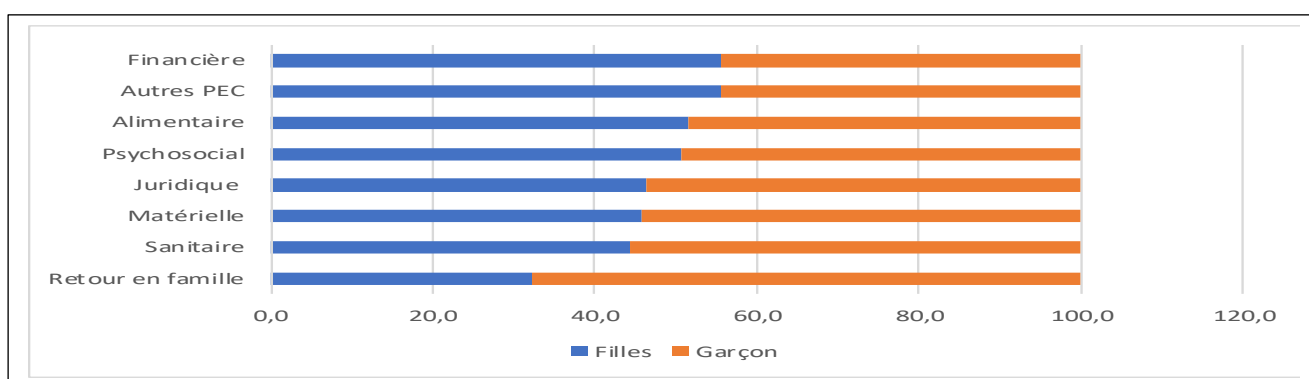
Graphique 12 : Répartition (%) des usagers des service enfance selon la nature du besoin exprimé et le sexe en 2017



Graphique 13 : Répartition (%) des usagers des service de l'enfance selon le besoin résolu



Graphique 14 : Répartition (%) des usagers des service de l'enfance selon le besoin résolu par sexe



3.4. Enfants en situation de rue enregistrés dans les services enfance

Points saillants

- Persistance du phénomène
- Phénomène à dominance masculine
- Hausse de l'effectif des filles en situation de rue

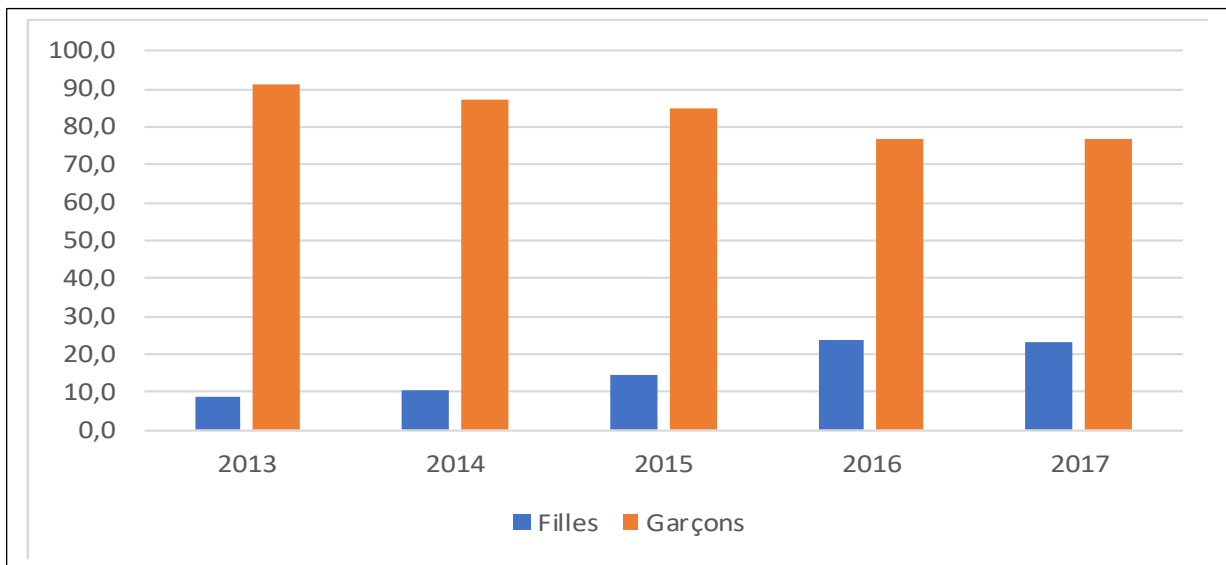
Commentaire général

Les enfants en situation de rue qui ont fréquenté les services de l'enfance sont au nombre de 249 en 2017 dont 58 filles contre 68 en 2016. La région du Sahel a enregistré le plus grand nombre des enfants et jeunes en situation de rue (48 soit 19, 2% de l'effectif total).

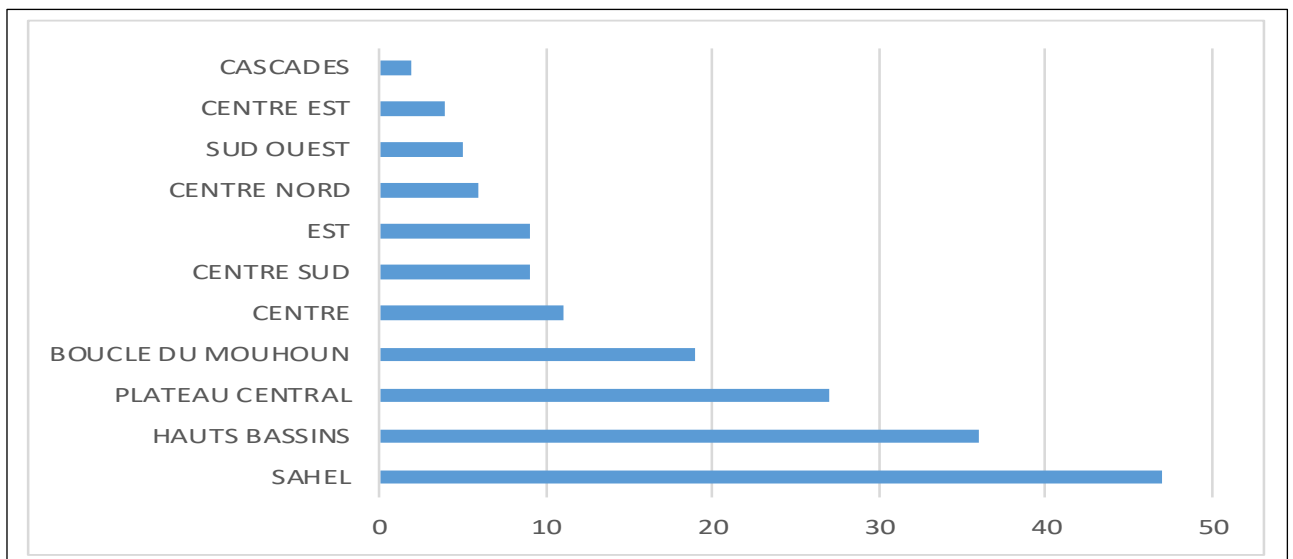
Les garçons constituent le plus grand effectif des enfants et jeunes en situation de rue enregistrés ces cinq dernières années (1146 contre 183 pour les filles) mais ils fréquentent de moins en moins les services de l'action sociale. En effet, leur proportion dans l'effectif des EJSR qui sont venus à l'action sociale est passée de 91,1% en 2013 à 76,7% en 2017. On constate de plus en plus de filles en situation de rue enregistrées dans les services d'action sociale avec des pics en 2014 (52) et 2017 (58).

Les trois (03) principaux besoins exprimés par ces enfants qui ont été résolus sont d'ordre psychosocial 78,7%, alimentaire 6,8% et de retour en famille 6,8%

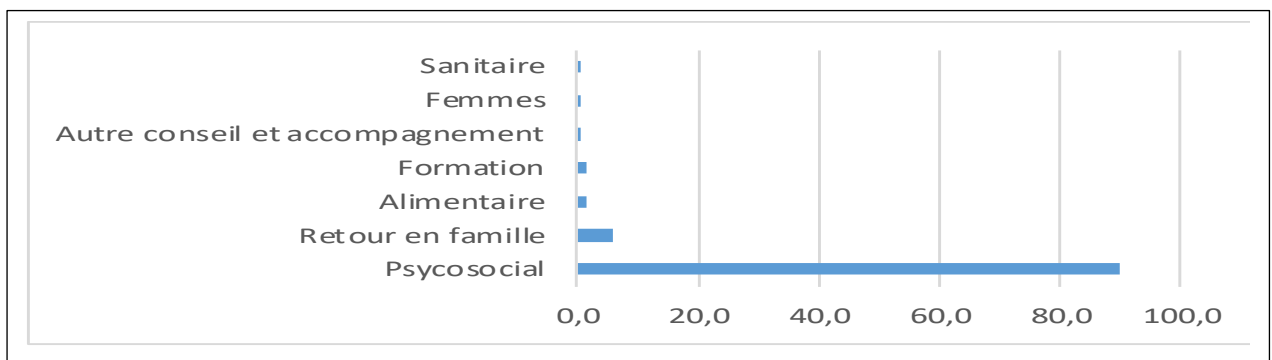
Graphique 15 :: Evolution de la structure des enfants en situation de rue par sexe



Graphique 16 :: Répartition (%) des enfants en situation de rue enregistrés dans les services enfance par région en 2017



Graphique 17 :: Répartition (%) des enfants en situation de rue pris en charge dans les services enfance en 2017 selon le besoin résolu



3.5. Enfants victimes de violences (mauvais traitements) enregistrés dans les services enfance

- En moyenne 40% des cas traités dans les services enfance relève de cas de mauvais traitements aux enfants depuis 2013
- Plus de 50% des cas sont rencontrés dans les Régions du Centre, des Hauts Bassins et dans le Sud-Ouest

Commentaire général

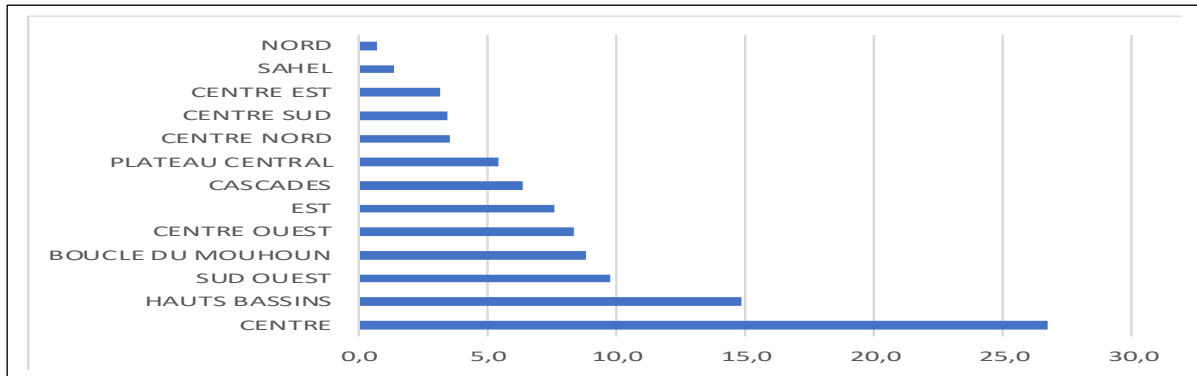
Le phénomène de maltraitance demeure toujours le principal motif de fréquentation dans les services de l'enfance. Durant les cinq dernières années, la moyenne des effectifs d'enfants victimes de mauvais traitement est estimée à 40% chaque année.

Les régions les plus touchées par ce type de cas sont celles du Centre 26,7%, suivi des Hauts Bassins 14,9% et du Sud-Ouest 9,8%. Ces trois régions à elles seules capitalisent plus de 50% des cas de mauvais traitements des enfants. La tranche d'âge de (0 à 2) est la plus touchée

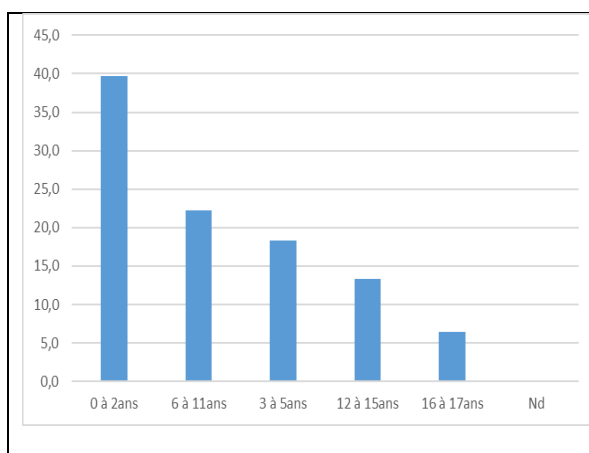
Tableau 9 : Proportion des cas d'enfants victimes de violences par rapport aux cas enregistrés dans les services enfance

	2013	2014	2015	2016	2017
Cas	13699	14574	13575	9557	18646
Enfants	5519	5627	6226	3982	7330
%	40,3	38,6	45,9	41,7	39,3

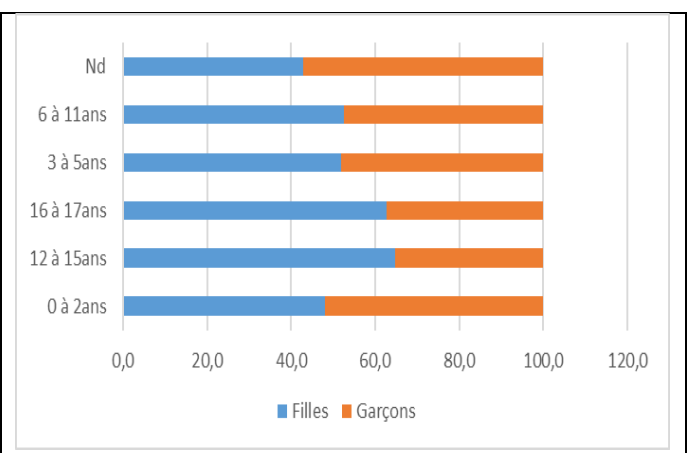
Graphique 18 :: Répartition des enfants victimes de violences par Région en 2017



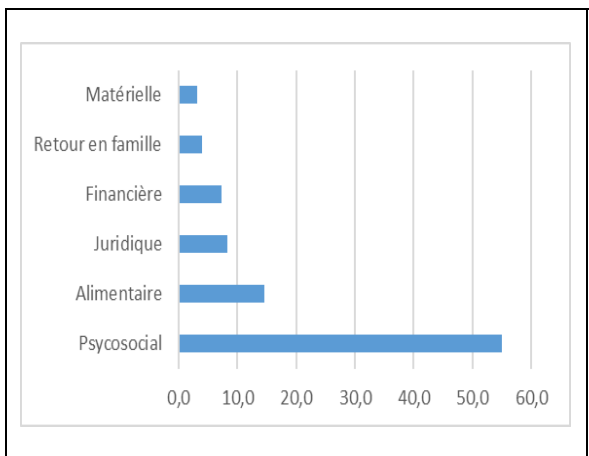
Graphique 20 : Répartition des enfants victimes de violences selon la tranche d'âge en 2017



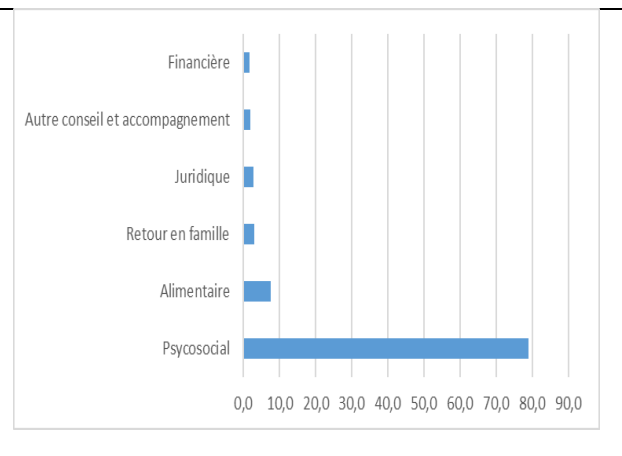
Graphique 19 : Répartition des enfants victimes de violences selon la tranche d'âge par sexe en 2017



Graphique 22 : Répartition des besoins exprimés par enfants victimes de violences en 2017



Graphique 21 : Répartition des enfants victimes de violences selon le besoin résolu en 2017



3.6. Orphelins et autres enfants vulnérables

Points saillants

Hausse des effectifs des OEV pris en charge en 2017 par rapport à 2016

87,2% des OEV enregistrés pris en charge

Commentaire général

Les effectifs des OEV pris en charge sont passés de 14 654 en 2016 à 16 565 en 2017. Ils étaient relativement plus élevés en 2013 et 2014 avec respectivement 23889 et 31 384 enfants. Les régions du Sahel, du Centre ouest et du Plateau central ont enregistré les forts effectifs en terme d'évolution. Le Centre nord, l'Est et les Hauts Bassins enregistrent les forts effectifs en baisse.

Les prises en charge en frais de scolarité et de kits scolaires sont les plus récurrents. En 2014 14 450 OEV ont reçus des appuis en frais de scolarité et en kits de formation.

Tableau 10: Evolution de l'effectif orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) pris en charge

	2013	2014	2015	2016	2017
Boucle du Mouhoun	1398	2316	1909	1704	1998
Cascades	682	934	622	568	622
Centre	2846	4108	2229	1602	1689
Centre est	821	1324	982	852	755
Centre nord	2311	2983	933	852	602
Centre ouest	1714	2307	1267	1136	1707
Centre sud	934	1246	933	852	809
Est	4109	4702	1555	1420	1190
Hauts bassins	2981	3602	1581	1408	1248
Nord	2028	2608	1271	1136	1197
Plateau central	1874	2208	933	852	1253
Sahel	832	1391	1244	1136	2404
Sud-ouest	1359	1655	1244	1136	1091
Ensemble	23 889	31 384	16 703	14 654	16 565

Tableau 11 :Evolution de l'effectif orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) selon la nature de la pris en charge

	2013	2014	2015	2016	2017
Frais de scolarité	23889	31384	16703	14654	13785
Kits scolaires	7140	0	1791	4876	0
Kits de formation	0	0	219	13	665
Kits sanitaire	1318	0	0	0	0
Moyen de déplacement	493	0	0	583	0
Vivres	6000	0	0	5618	0
Lampe solaire	0	0	0	4876	0
AGR	204	0	0	0	0
Aide au transport	0	0	2000	0	0
Location de livre et abonnement bibliothèque	0	0	829	0	0
Ensemble	39 044	31 384	21 542	30 620	14 450

4.1. Caractéristiques sociodémographiques des usagers des services de la Famille

Points saillants

- Evolution significative des effectifs des usagers en 2017 comparativement à 2016
- Prédominance des usagers de sexe féminin sur les cinq dernières années
- Effectif des usagers plus élevés dans les Régions du Centre, des Hauts Bassins, de l'Est et des Cascades

Commentaire général

7 571 cas ont été enregistrés dans les services famille contre 3 476 en 2016. Les usagers des services famille représentent 21% des cas tout service confondu.

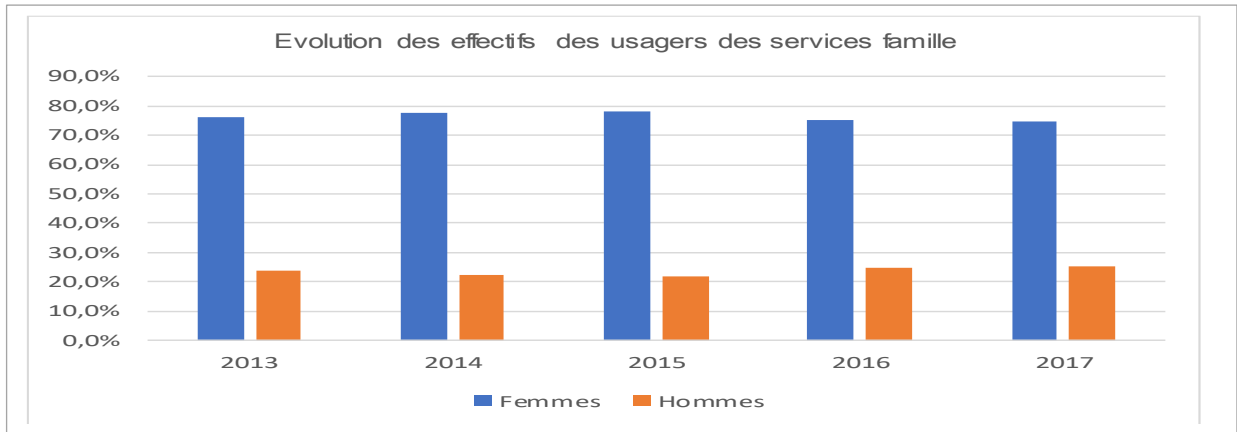
Les usagers de sexe féminin sont les plus nombreux et représentent en moyenne 76% au cours des cinq dernières années

Les Régions du Centre, des Hauts Bassins, du Centre Est, de l'Est et des Cascades regroupent les effectifs les plus élevés et totalisent 54,8% des cas.

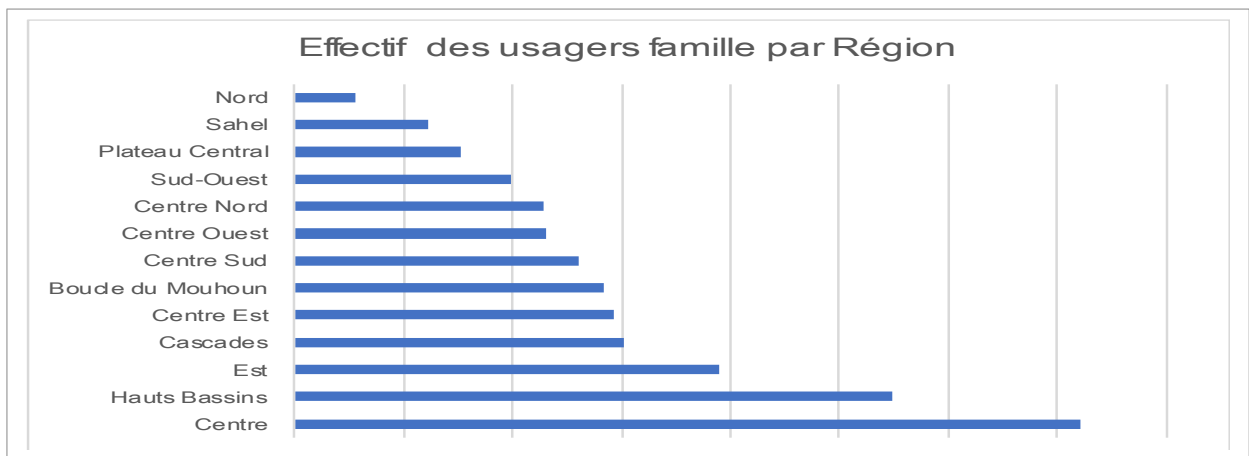
On remarque que les célibataires sont les plus représentés avec près de 43% suivis des personnes en Union libre 20% et celles en mariage religieux 18%,

Quant à la profession, les personnes au foyer sont majoritaires suivis des élèves ou étudiants qui représentent 60% des usagers

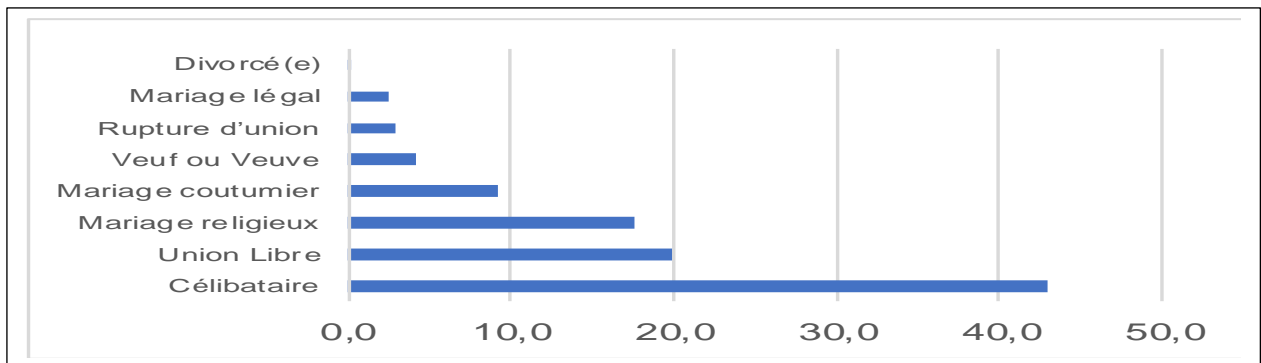
Graphique 23: :: Evolution des effectifs des usagers des services famille par sexe



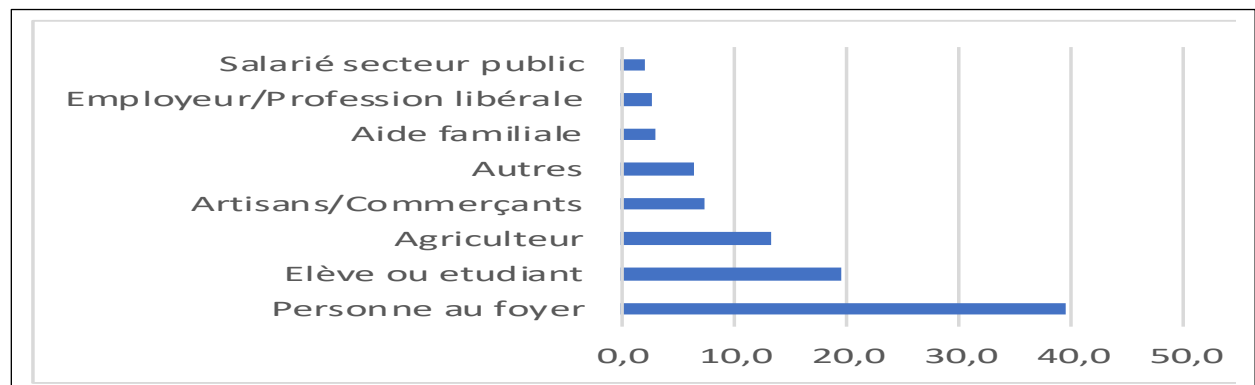
Graphique 24 : :Répartition de l'effectif des usagers famille selon la Région en 2017



Graphique 25 :: Répartition (%) des usagers des service famille selon la situation matrimoniale en 2017



Graphique 26 :: Répartition (%)des usagers des service famille selon la profession en 2017



4.2. Types de cas enregistrés dans les services famille

Points saillants

- Plus des 2/3 des cas enregistrés dans les services famille en 2017 relèvent de conflits familiaux, de grossesses non désirées et/ou contestées et de violences conjugales
- Plus des ¾ des victimes sont de sexe féminin depuis 2013

Commentaire général

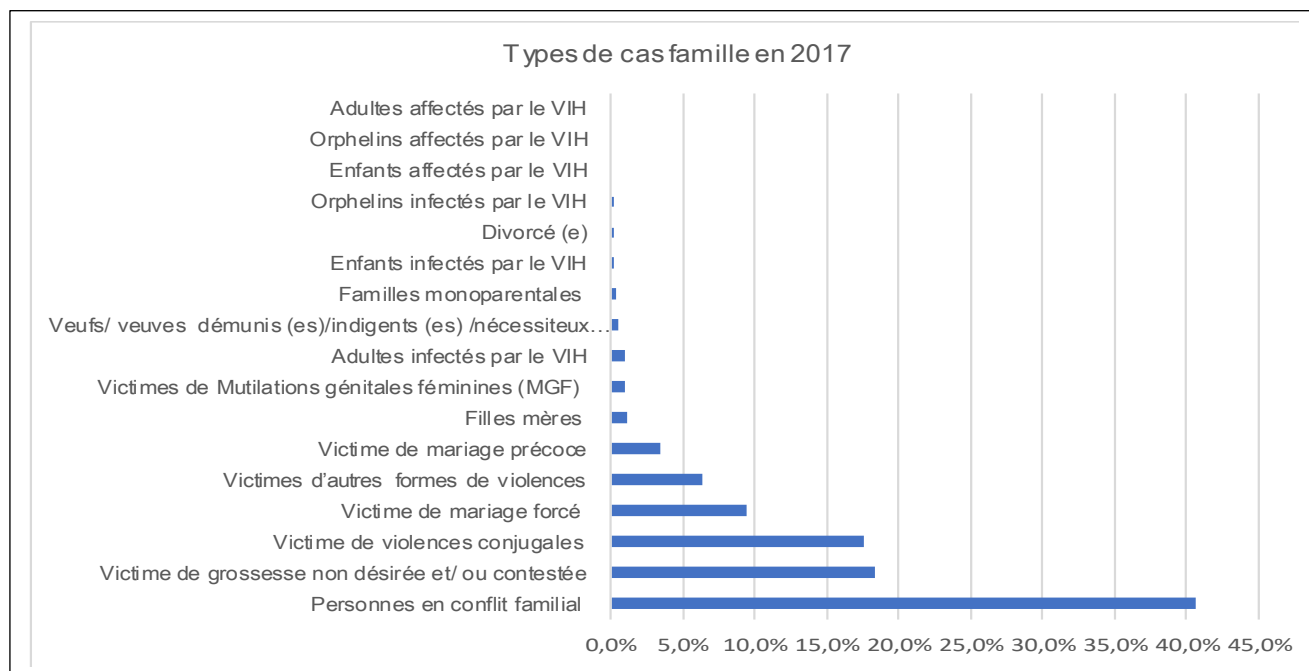
Les personnes en conflit familial sont les cas les plus récurrents en 2017 avec près de 41% des cas. Les grossesses non désirées et ou contestées suivent avec un taux de 18,3%. Viennent enfin les victimes de violences conjugales, 17,5% et les victimes de mariage forcé 9,4%.

Les usagers de sexe féminin représentent chaque année en moyenne 76,3% des victimes depuis 2013.

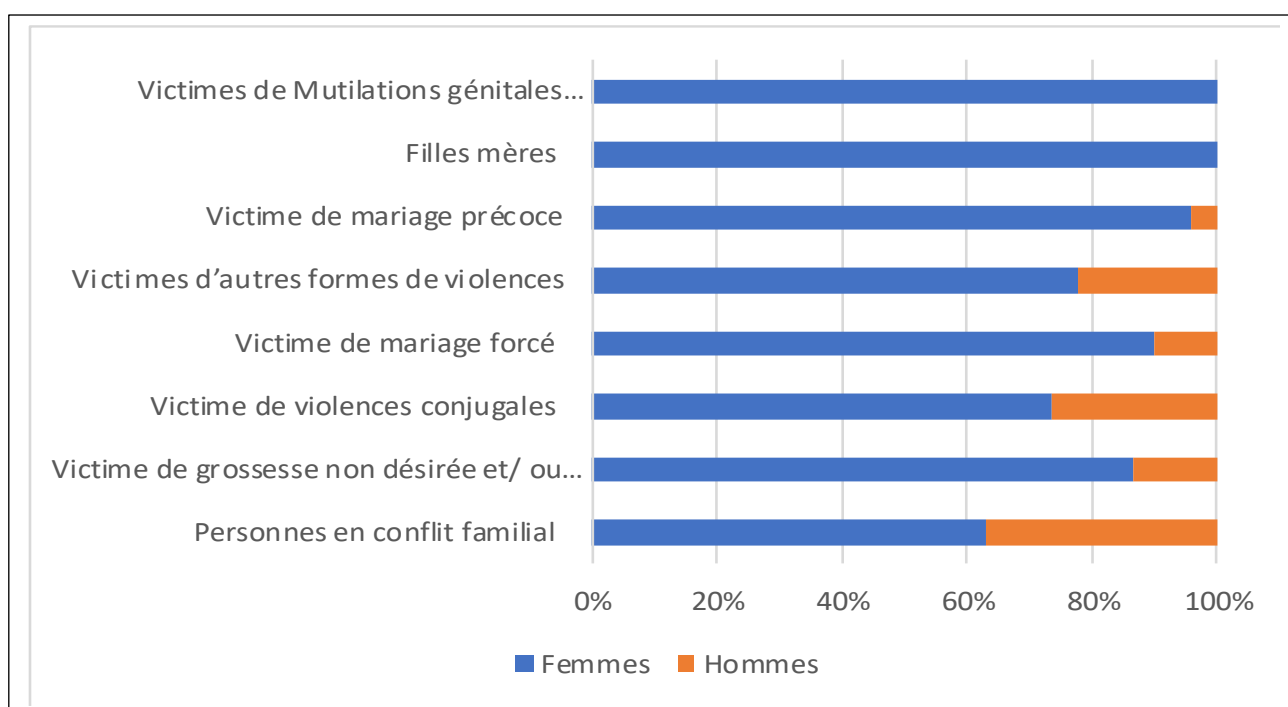
Tableau 12 :: Répartition (%) des cas enregistrés dans les services famille selon le sexe

Cas (%)	2013	2014	2015	2016	2017
Femmes	76,4	77,7	78,1	74,4	74,8
Hommes	30,9	28,7	28,0	34,4	33,7

Graphique 27 :: Répartition (%) des usagers des Service famille selon le type de cas en 2017



Graphique 28 :: Répartition (%) des usagers des Service Famille selon le type de cas et le sexe en 2017



4.3. Situation des grossesses non désirées et/ou contestées

Points saillants

- En moyenne 22% des cas enregistrés dans les services famille relèvent de cas de grossesses non désirées et/ou contestées depuis 2013
- Près de 50% des cas de grossesses non désirées et/ou contestées sont enregistrées dans les régions du Centre, des Hauts Bassins et du Centre Est.

Commentaire général

La proportion des grossesses non désirée et/ou contestées est restée quasi stationnaire de 2013 à 2015 puis a légèrement baissé de 2016 à 2017. Les victimes sont en majorité des femmes.

Une répartition des cas de grossesses non désirées et/ou contestées selon la profession montre que les élèves ou étudiants sont les plus élevés avec 40,6% des cas. Ils sont suivis des personnes au foyer, 28,4% des cas.

La région du Centre est la plus concernée avec 21,5% des cas. Elle est suivie des régions des Hauts Bassins, du Centre Est, de l'Est et du Centre Ouest qui totalisent 43,4% des cas

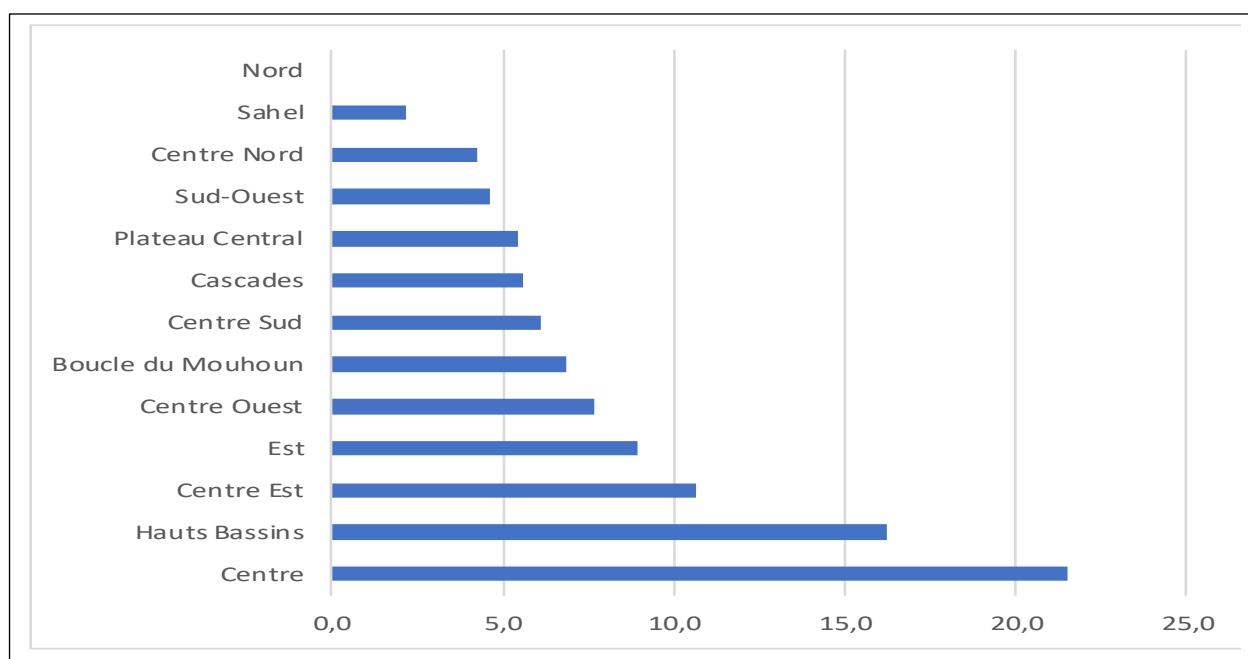
Tableau 13 : Proportion des grossesses non désirées et/ou contestées par rapport aux cas enregistrés dans la famille

	2013	2014	2015	2016	2017
Grossesses contestées	2086	1700	1582	750	1388
Ensemble des cas	8588	7043	6521	3476	7571
Proportion	24,3	24,1	24,3	21,6	18,3

Tableau 14 : Répartition (%)des victimes des grossesses non désirées et/ou contestées selon la profession

Profession	Femmes	Hommes
Elève ou étudiant	38,9	1,7
Personne au foyer	28,3	0,1
Artisans/Commerçants	5,1	2,8
Employeur/Profession libérale	2,3	1,3
Aide familiale	3,5	0,0
Agriculteur	0,4	2,3
Apprenti, stagiaire	1,9	0,4
Salarié secteur public	0,4	1,3
Salarié secteur privé	0,6	0,7
Autre inactif	0,7	0,1
Chômeur	0,2	0,0
Eleveur	0,0	0,1
Retraité	0,0	0,1

Graphique 29 :: Répartition des victimes grossesses contestées par Région en 2017



4.4. Situation des mariages précoces et forcés

Points saillants

- Près de 50% des victimes de mariage précoces âgées entre 12 et 15 ans
- Victimes de mariages forcés ou précoces en majorité de sexe féminin
- Région de l'Est la plus touchée par les cas de mariages précoces ou forcés

Commentaire général

Les mariages précoces concernent en majorité des filles et touchent la tranche d'âge de 6 à 17 ans. Les plus forts taux se recensent dans la tranche d'âge de 12 à 15 ans

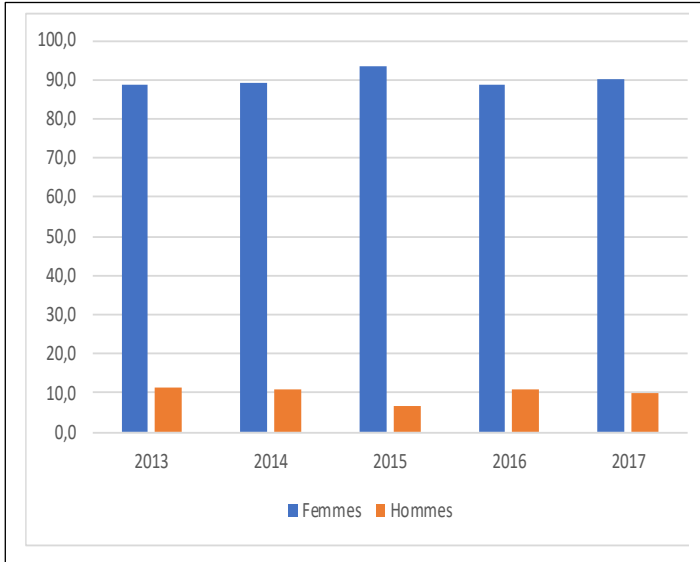
La répartition par Région montre que les mariages précoces tout comme les mariages forcés sont plus élevés dans la Région de l'est

Les Hauts Bassins et le Sahel suivent l'Est respectivement dans les cas de mariages forcés et de mariage précoces

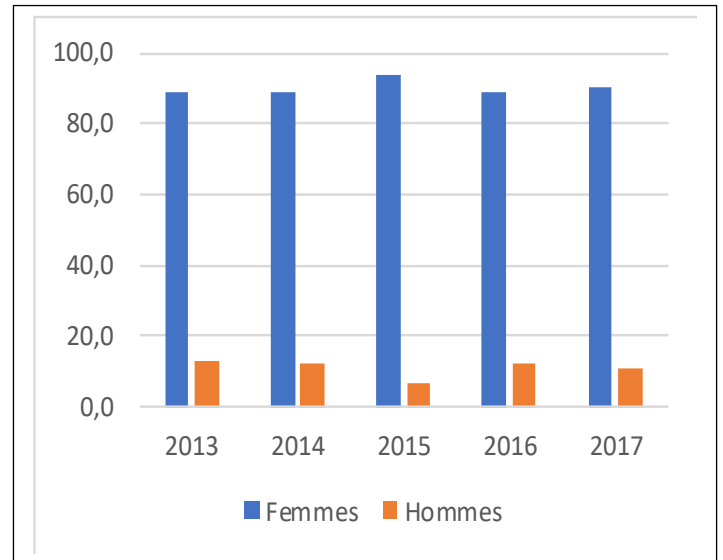
Tableau 15 : Répartition des cas de mariage précoces par groupes d'âge et selon le sexe en 2017

Groupe d'âge	Effectif	Proportion
12 à 15 ans	129	48,3
16 à 17ans	106	39,7
6 à 11 ans	2	0,7
Age manquant	30	11,2

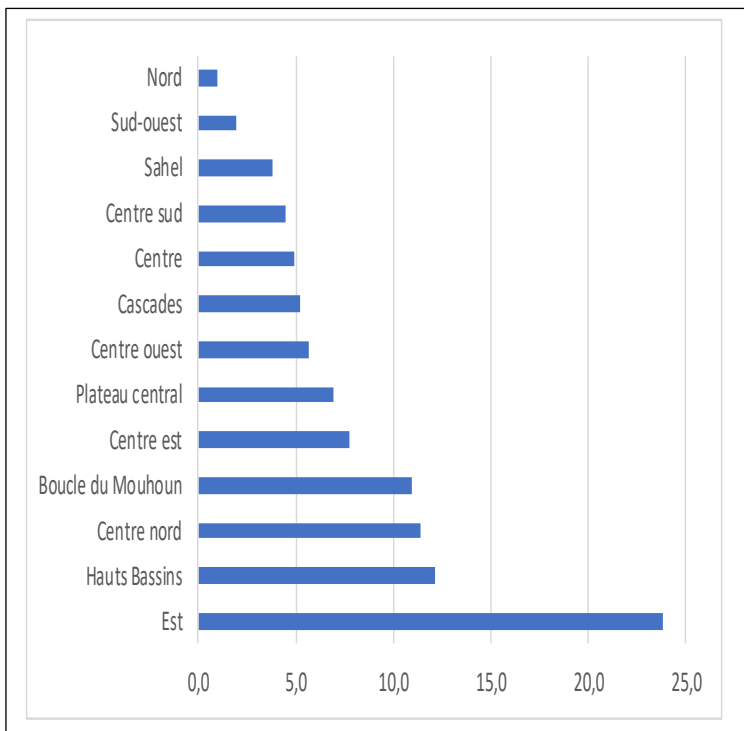
Graphique 30 : Répartition des victimes de mariages forcés selon le sexe



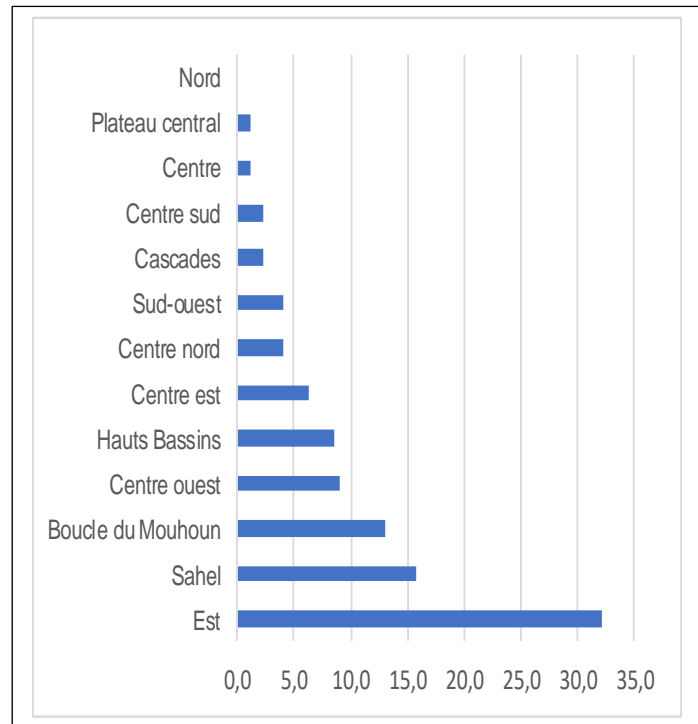
Graphique 31 Répartition des victimes de mariages précoces selon le sexe



Graphique 33 : Répartition des victimes de mariages forcés en 2017 par Région



Graphique 32 : Répartition des victimes de mariages précoces en 2017 par Région



4.5. Situation des violences conjugales

Points saillants

- Montée des cas de violences conjugales en 2017
- Majorité des victimes de sexe féminin
- Région des Hauts Bassins la plus touchée

Commentaire général

Les violences conjugales représentent en moyenne chaque année plus de 9% des cas enregistrés dans les services famille depuis 2013.

Les violences conjugales touchent aussi bien les femmes que les hommes mais restent plus prononcée chez les femmes avec en moyenne un taux de 79% entre 2013 et 2017.

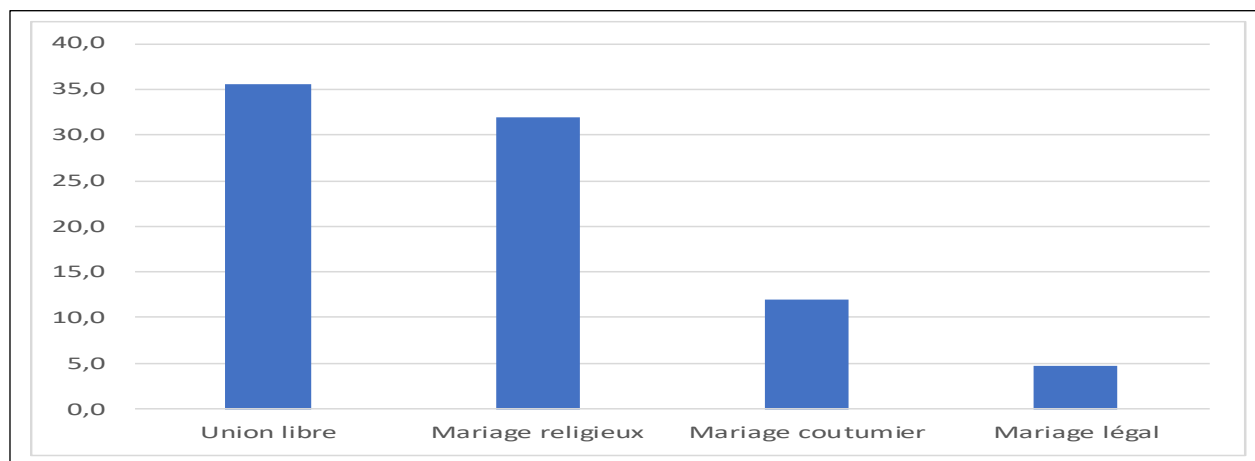
Les personnes en union libre, en mariage religieux ou coutumier représentent près de 80% des cas contre 5% des cas de mariage légal.

La répartition par Région place les Hauts Bassins en tête avec près de 17% suivis de la Boucle du Mouhoun et de l'Est avec chacune plus de 10% des cas.

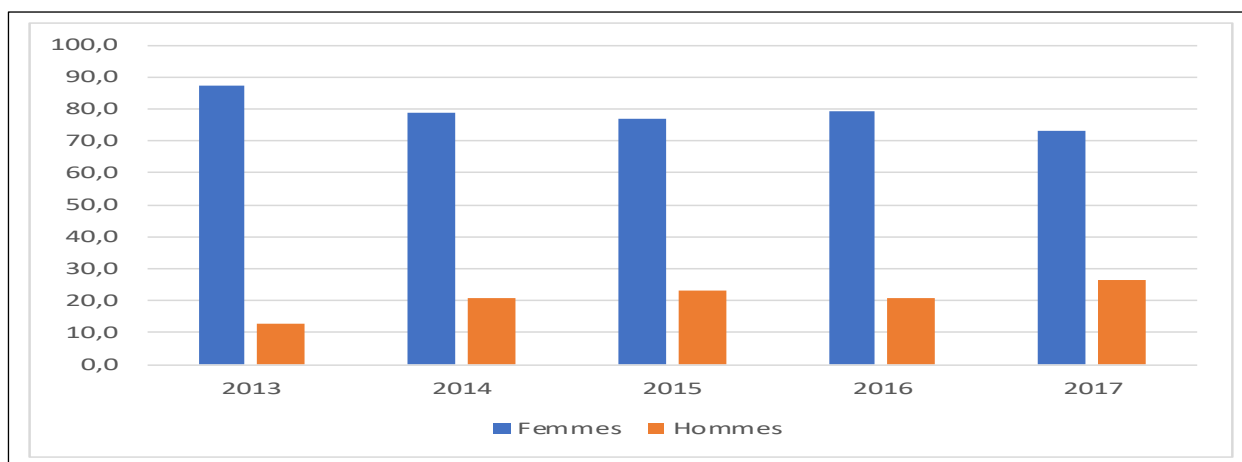
Tableau 16 : Répartition (%) des violences conjugales

	2013	2014	2015	2016	2017
Violences conjugales	323	200	212	677	1327
Ensemble cas	8588	7043	6521	3476	7571
Proportion	3,8	2,8	3,3	19,5	17,5

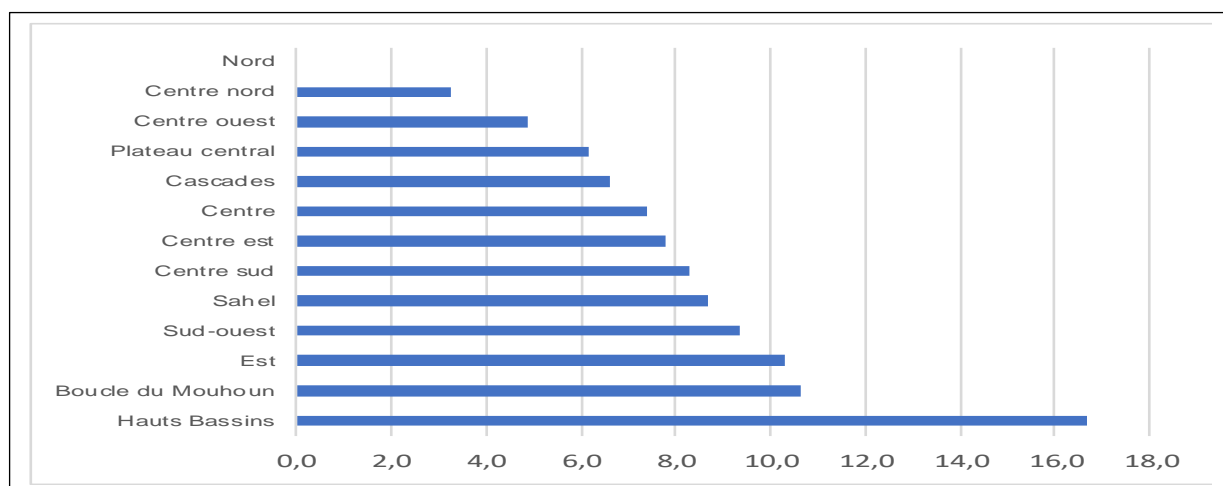
Graphique 34 : Répartition des cas de violences conjugales selon la situation matrimoniale



Graphique 35 : Répartition des victimes de violences conjugales par sexe



Graphique 36 : Répartition des victimes de violences conjugales en 2017 par région



4.6. Situation des conflits familiaux

Points saillants

- Environ 40% des cas enregistrés dans les services famille sont des personnes en conflit familial
- Région du Centre plus touchée par les conflits familiaux
- Plus de 50% des personnes en conflit familial sont célibataire ou en union libre

Commentaire général

Les personnes en conflit familial sont les cas récurrents dans les services famille. En 2017, 40,7 cas ont été enregistrés et plus de 60% sont des femmes.

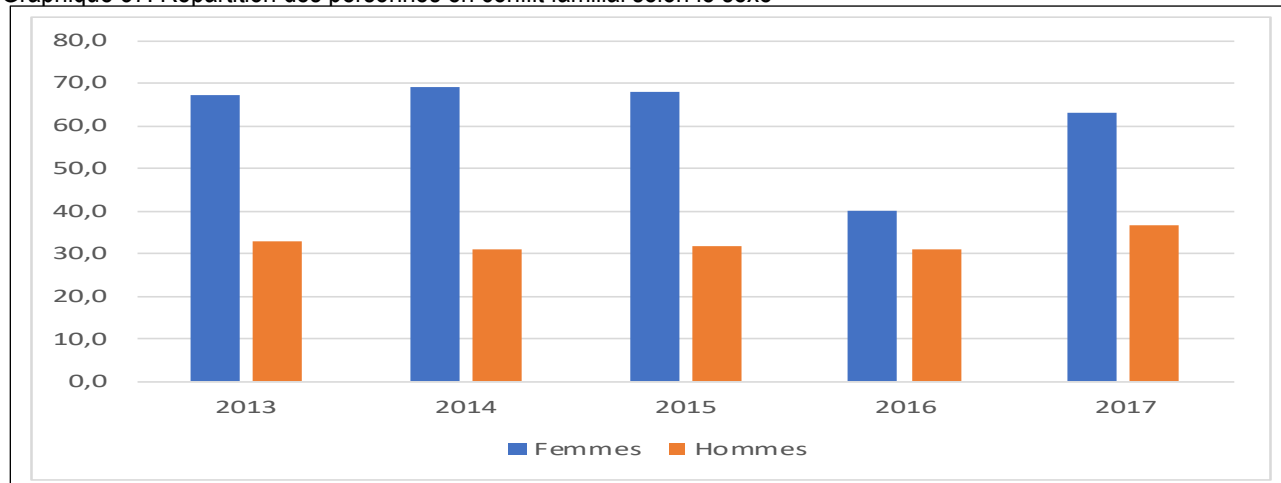
La répartition suivant la situation matrimoniale révèle que 27% des cas sont des célibataires, 24% en union libre, 20% en mariage religieux et 12% en mariage coutumier

Les Régions du Centre, des Hauts Bassins, des Cascades, du Centre Est et du Centre Sud totalisent plus des 2/3 des Cas avec respectivement, 28,9%, 13, 1%, 11,6%, 7,1% et 6,2%

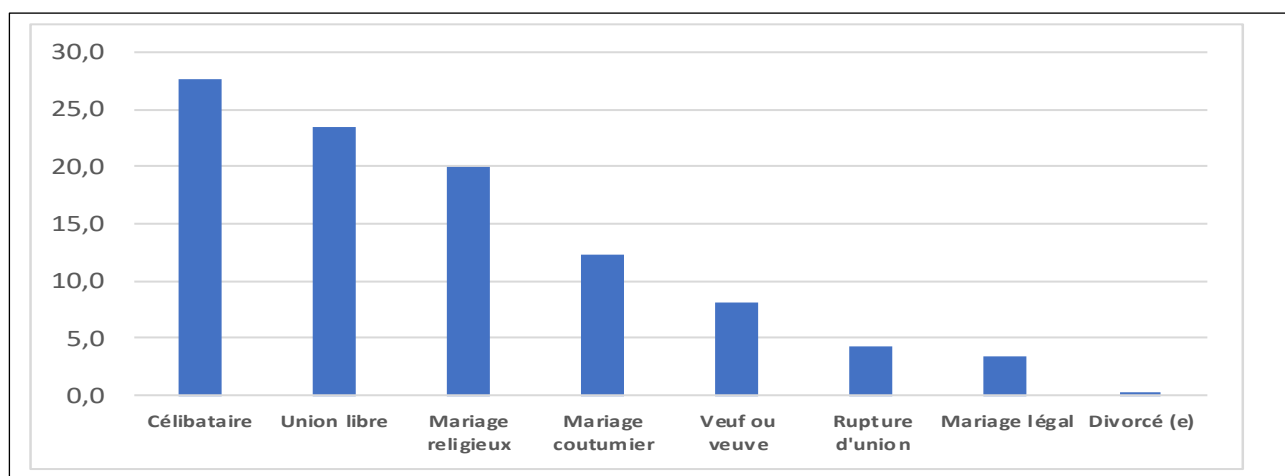
Tableau 17 : Proportion des conflits familiaux par rapport à l'ensemble des cas enregistrés dans les services famille

	2013	2014	2015	2016	2017
Conflits familiaux	3515	3195	2936	1062	3082
Ensemble cas	8588	7043	6521	3476	7571
Proportion	40,9	45,4	45,0	30,6	40,7

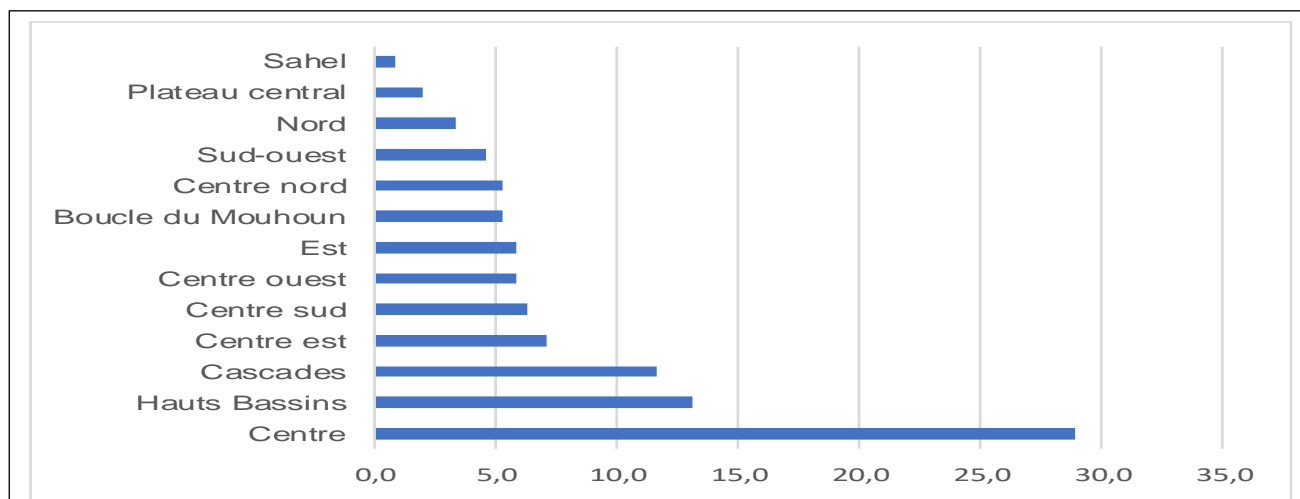
Graphique 37: Répartition des personnes en conflit familial selon le sexe



Graphique 38 :: Répartition des personnes en conflit familial selon la situation matrimoniale



Graphique 39: Répartition (%) des victimes de conflits familiaux par Région en 2017



4.7. Besoins des usagers des services familles

Points saillants

- Près de 48% de taux de résolution des besoins des usagers famille en 2017
- Demande accrue en accompagnement psychosocial

Commentaire général

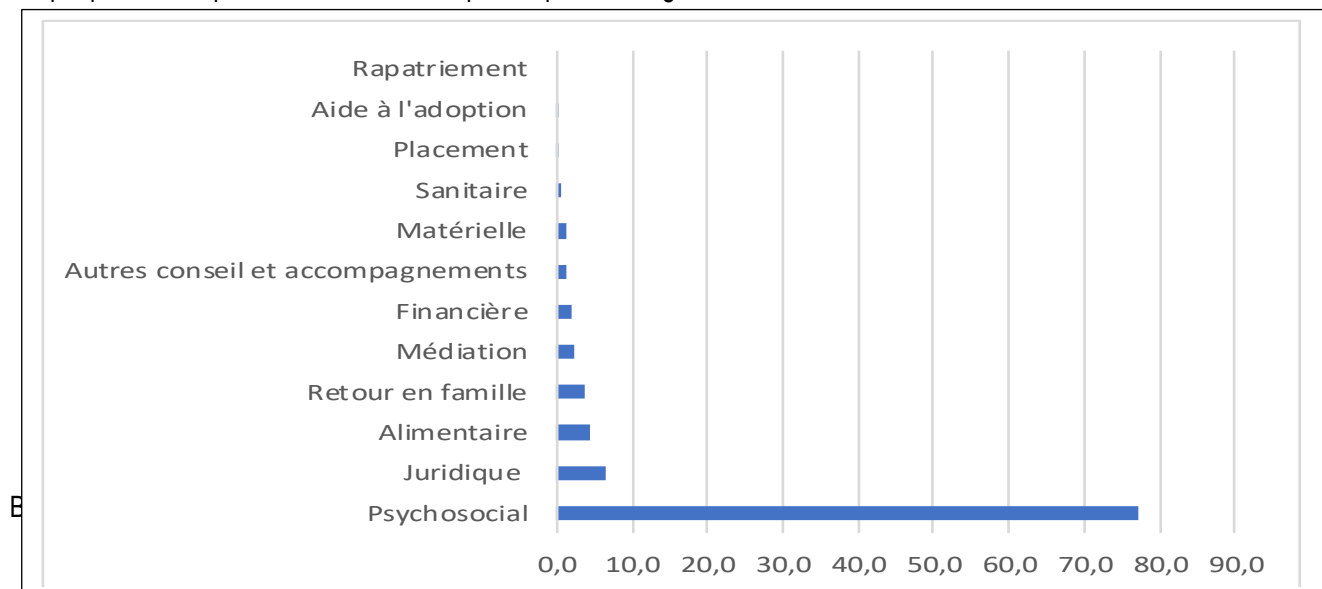
En 2017, le taux de résolution des besoins exprimés par les usagers des services famille a atteint pratiquement 47,9%. Ce qui traduit une amélioration par rapport aux années précédentes. Le taux de résolution des besoins était de 43,3% en 2016 et de 30% en moyenne les trois autres années précédentes.

Les cinq besoins résolus par ordre de grandeur sont les besoins en accompagnement psychosocial (77%), l'accompagnement juridique (6%), l'appui alimentaire (5%), le retour en famille (4%) et la médiation (2%).

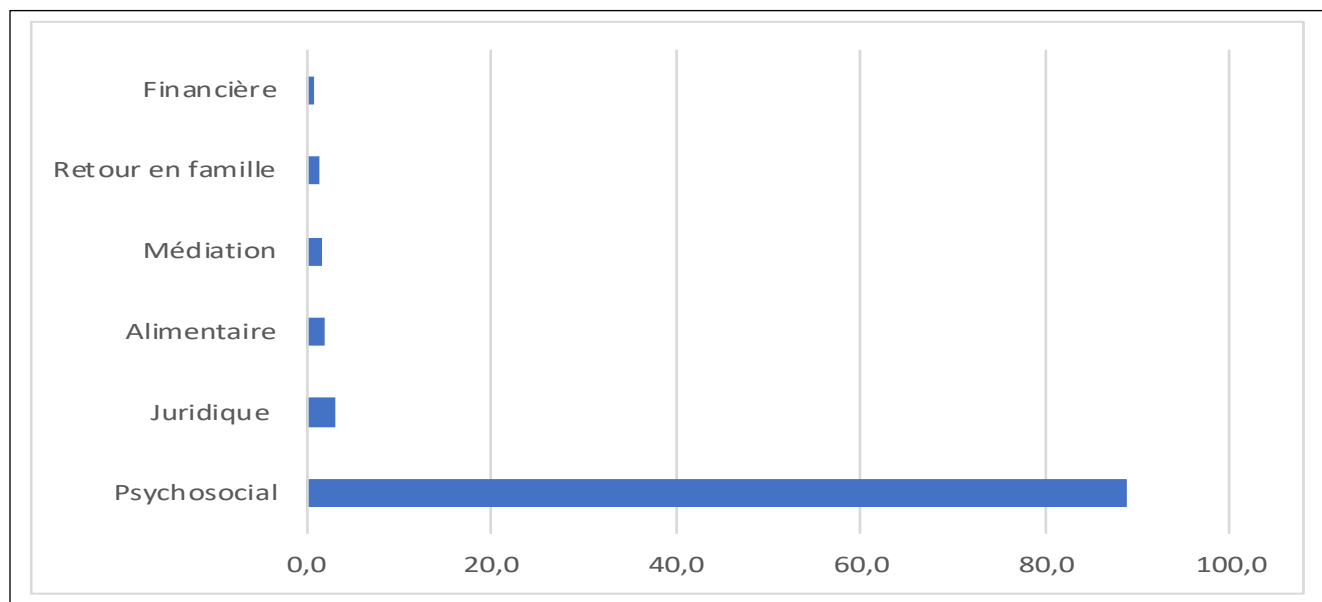
Tableau 18 :Taux de résolution des besoins des usagers des services famille

	2013	2014	2015	2016	2017
Besoins exprimés	8469	6786	6385	3435	7571
Besoins résolus	2722	2033	1794	1483	3629
Taux (%)	32,1	30,0	28,1	43,2	47,9

Graphique 40 :: Répartition des besoins exprimés par les usagers du service famille



Graphique 41 : Répartition des besoins des usagers résolus du service famille



V. Prestations dans la promotion de la solidarité

5.1. Caractéristiques sociodémographiques des usages des services Solidarité

Points saillants :

- Légère hausse des effectifs des usagers des services solidarité en 2017 ;
- Régions du Sahel et du Centre les plus fréquentées

Commentaire général

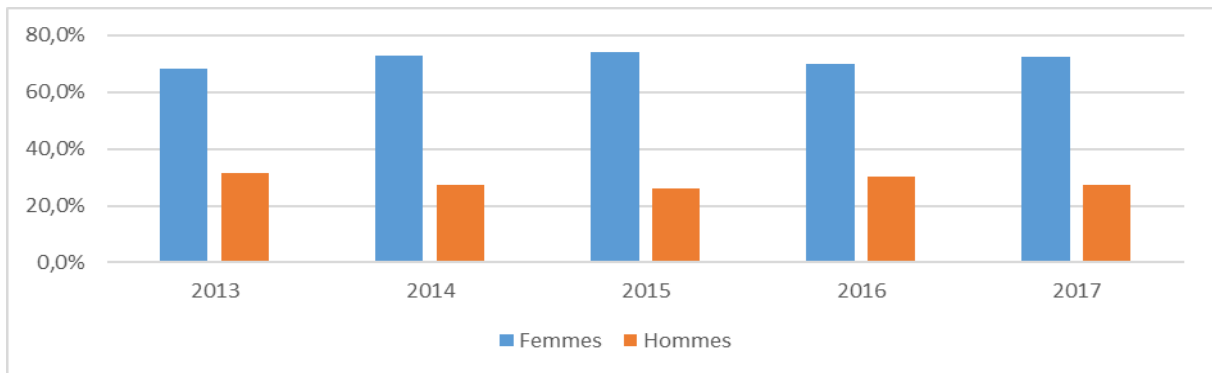
Le nombre d'usagers des services de la solidarité a connu une hausse en 2017 comparativement aux quatre dernières années. En effet, 9088 personnes en 2017 contre 6261 en 2016 ont été enregistrées, soit une hausse de 45,1%.

La répartition par sexe des usagers de la solidarité présente un écart important entre 2016 et 2017. Les femmes représentent 72,5% des cas en 2017 soit le triple des hommes. Quant à la répartition suivant les régions, en dehors du Centre Nord (-82,3 %), Centre Sud (-28,2) et du Nord (-91,1) les fréquentations ont baissé en 2016 ; le nombre d'enregistrement de certaines régions ont presque doublé en l'occurrence le Sahel, les Hauts Bassins et les cascades.

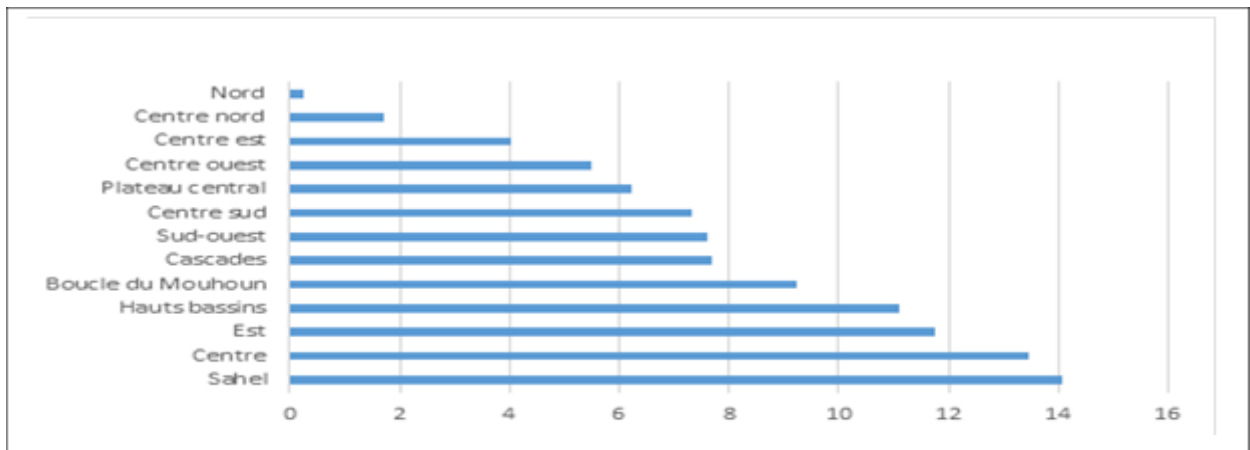
L'analyse selon la répartition des clients usagers selon la situation matrimoniale révèle une prédominance de veufs/veuves en 2017 tout comme en 2016. Elles représentent 34,46 % (dont 96,03% de femme) suivi des clients usagers en situation de mariage religieux (23,6% dont 61,8% de femmes).

La répartition par tranche d'âge montre que les individus âgés entre 45 et 59 ans sont majoritaires 28,1% (dont 77,78% de femmes) suivis des personnes de de 60ans et plus 23,3% (dont 71% de femmes).

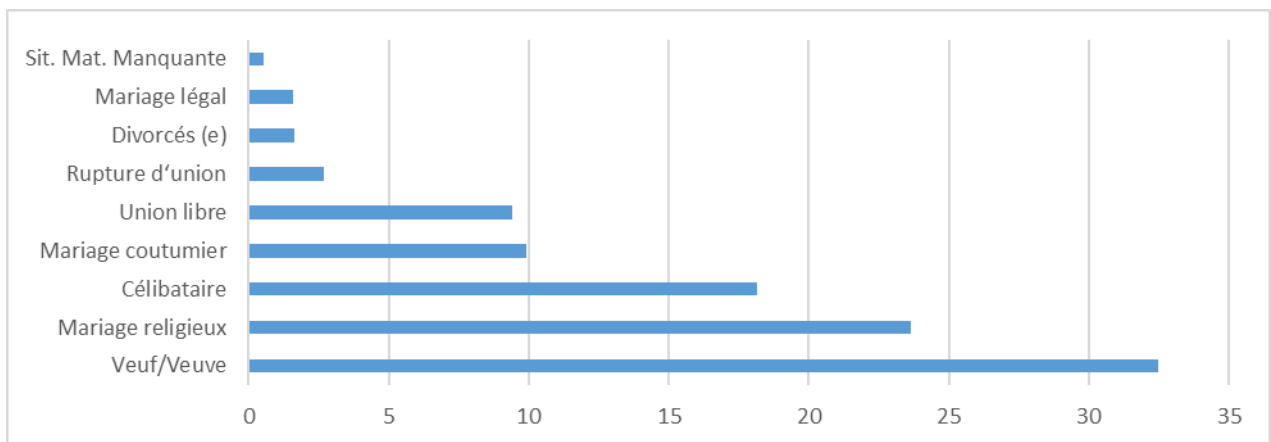
Graphique 42 :: répartition des usagers des services solidarité par sexe



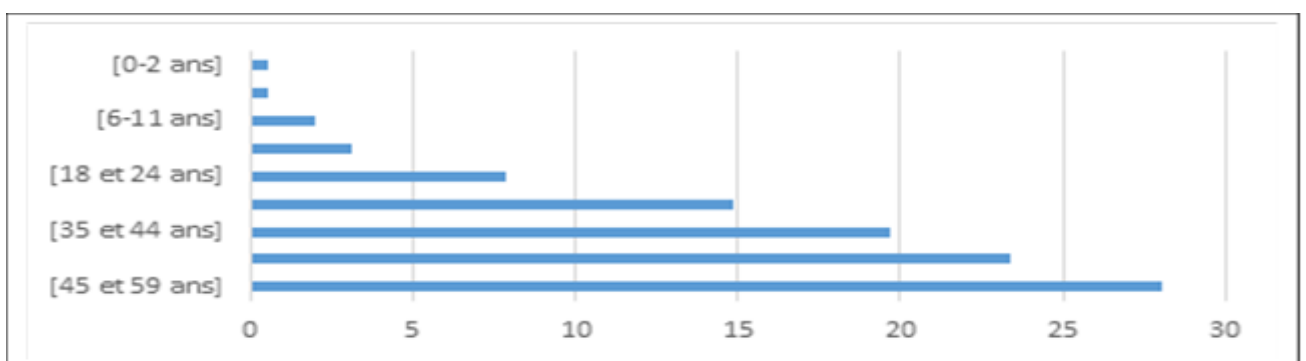
Graphique 43 :: Répartition (%) des usagers des services solidarité par région en 2017



Graphique 44 :: Répartition (%) des usagers des service solidarité selon le sexe



Graphique 45 :: Répartition (%) des usagers des services enfance par tranche d'âge en 2017



5.2. Types de cas enregistrés dans les services Solidarité

Points saillants

- ¼ des usagers du service solidarité sont veufs/veuves
- Plus de 2/3 de personnes nécessiteuses enregistrées
- Hausse des effectifs des personnes handicapées enregistrés dans les services

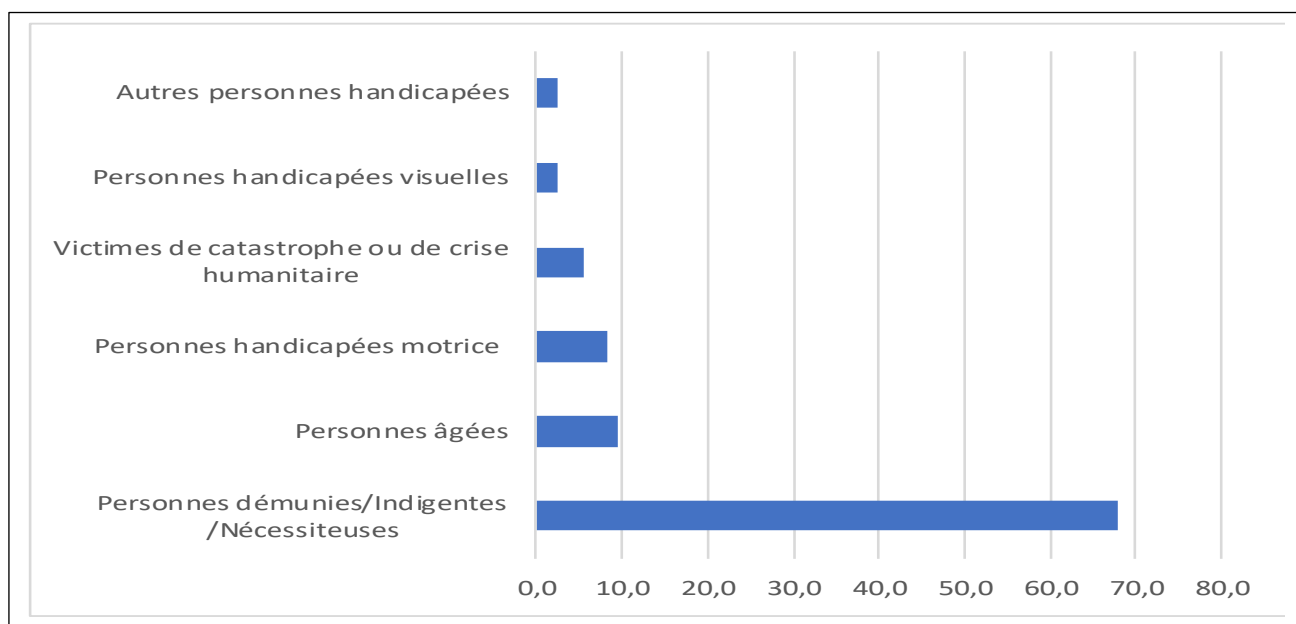
Commentaire général

Le service de la Solidarité a enregistré en 2017, 6166 cas de personnes démunies/indigentes/nécessiteuses soit 67,85% des cas reçus.

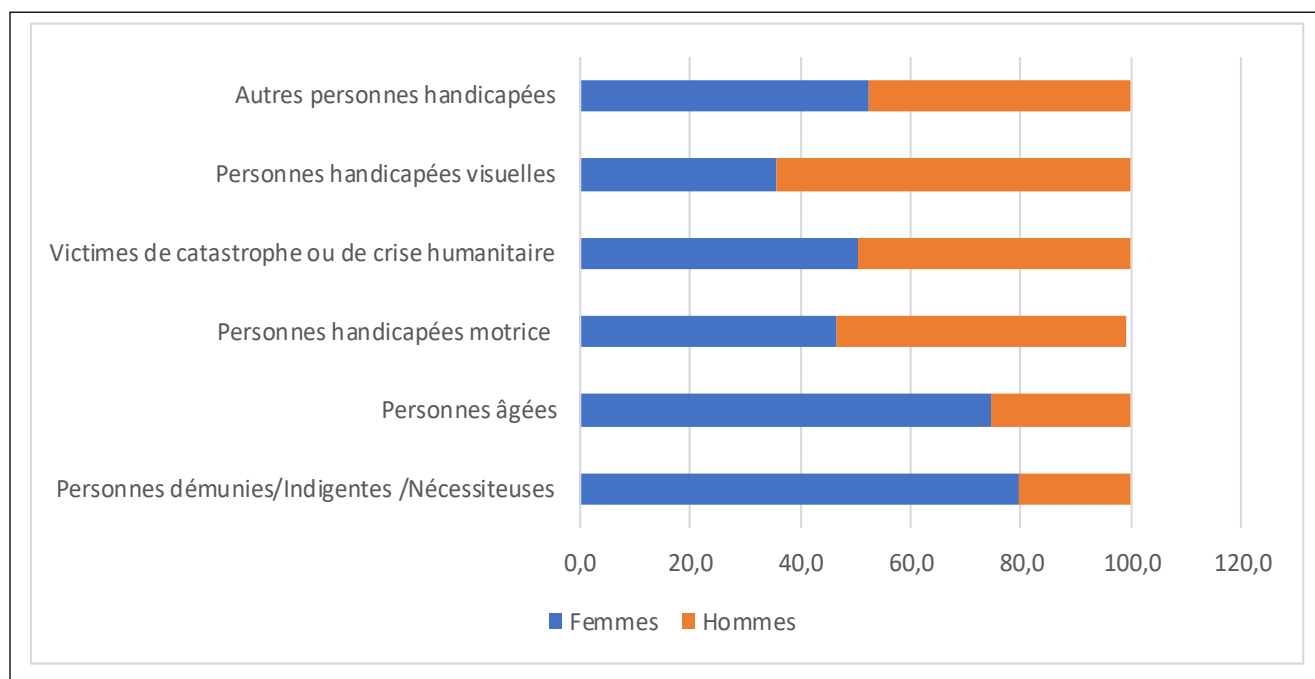
Dans la catégorie des personnes démunies/indigentes/nécessiteuses , les femmes représentent 80%. Ces cas sont suivis des personnes âgées, des personnes handicapées motrices avec des taux respectifs de 9,5% et 8,2%.

La répartition par sexe montre que les effectifs des femmes sont supérieurs à ceux des hommes exceptés dans le cas des personnes handicapées visuelles et les personnes handicapées motrices.

Graphique 46: Répartition des principaux types de cas des usagers du service solidarité



Graphique 47: Répartition des types de cas selon le sexe



5.3. Besoins des usagers des services solidarité

Points saillants

- Taux de résolution en baisse en 2017
- Taux de résolution des besoins des femmes inférieur à la moyenne
- Besoins prépondérants en demande d'aide (financière, matérielle...)
- Augmentation du nombre de personnes âgées et de personnes handicapées reçues en 2017

Commentaire général

Les besoins exprimés par les usagers des services de solidarité sont variables. Sur les dix principaux besoins, les demandes de prise en charge alimentaire viennent en première position et représentent 61% des sollicitations suivies des besoins de prise en charge psychosociale, matérielle et financière représentant respectivement 20%, 9% et 5%.

L'observation du taux de résolution des besoins exprimés montre une évolution en dents de scie. Il a chuté de 50,66% à 23,61% entre 2013 et 2015 puis a augmenté de 62,2% en 2016 pour enfin revenir à 33,7% en 2017.

L'analyse du taux de résolution par sexe montre que le taux de résolution des besoins des femmes reste inférieur à la moyenne sauf en 2017 avec une légère hausse.

En 2017, 870 personnes âgées constituées de 74,7% de femmes ont été enregistrées dans les services solidarité. 347 de ces personnes âgées soit 39,9% ont été prises en charge. Parmi les besoins résolus figurent en première position les besoins alimentaires suivis de besoins de prise en charge psychosociale

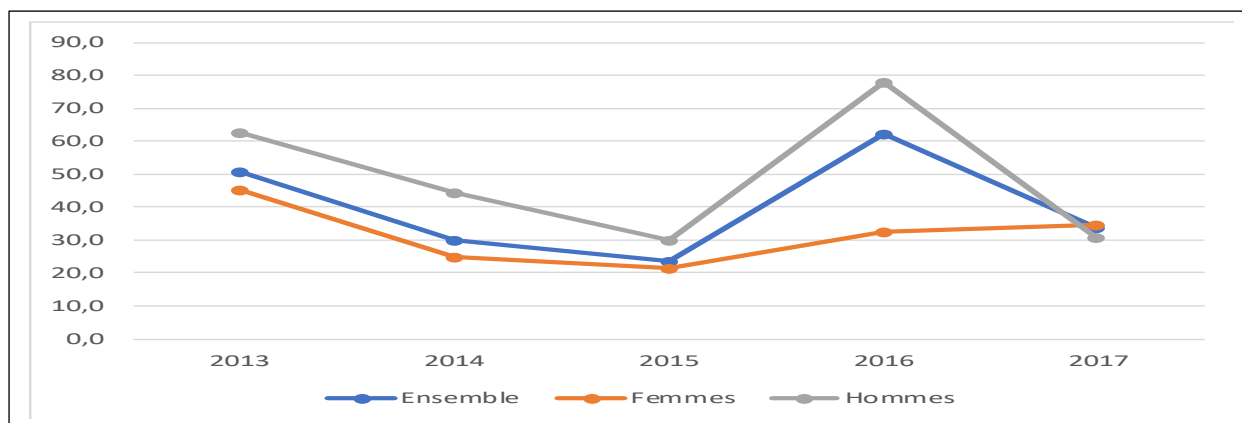
1 182 personnes handicapées dont 45,6% de femmes ont été reçues en 2017. 32,7% d'entre elles ont été prises en charge. Des besoins de prise en charge psychosociale, alimentaire et matérielle ont été résolus

Commentaire exclus sociaux/cours de solidarité

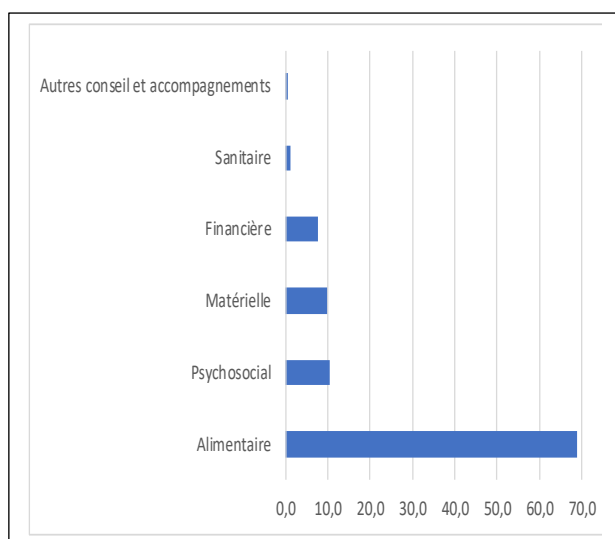
Le nombre de personnes victimes d'exclusion sociale a continuellement baissé de 2013 à 2016. Elles sont passées de 370 à être exclues de la société en 2013 à 22 en 2016 et 38 cas en 2017.

Hors mis 2016 et 2017 où l'effectif des femmes exclues dépasse 50% de l'effectif total des personnes victimes d'exclusion, leur nombre est resté trois fois inférieur à l'effectif des exclus sociaux durant les trois dernières années précédant 2016.

Graphique 48 :: Répartition du taux de résolution des besoins selon le sexe



Graphique 49 : Répartition des principaux besoins des usagers des services solidarité résolus



Graphique 50 : Répartition des principaux besoins exprimés par les usagers des services solidarité

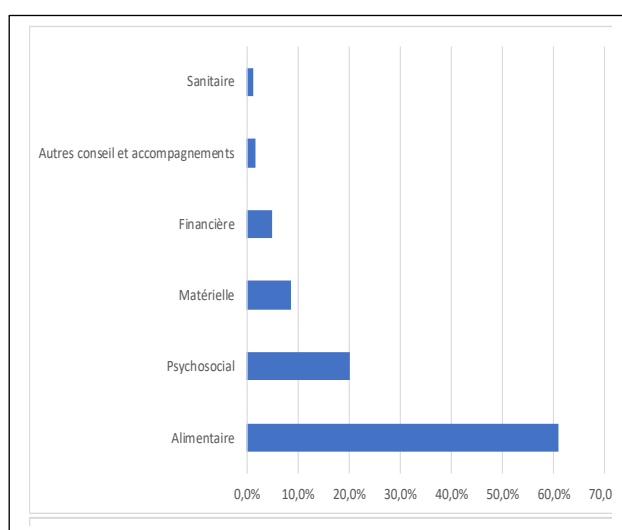


Tableau 19 : Répartition des besoins Prise en charge des personnes âgées résolus

Alimentaire	265
Psychosocial	76
Matérielle	2
Sanitaire	2
Autres conseil et accompagnements	1
Retour en famille	1
Ensemble	347

Tableau 20 : Répartition des besoins de prise en charge des personnes handicapées résolus

Psychosocial	211
Alimentaire	127
Matérielle	19
Autres PEC	19
Financière	6
Juridique	4
Autres conseil et accompagnements	1
Ensemble	387

5.4. Prise en charge de victimes de catastrophes, de crises humanitaires et de ménages vulnérables

Points saillants

- Hausse victimes des catastrophes et de crises humanitaires prises en charge en 2017
- Baisse de prise en charge des réfugiés et des rapatriés en 2017
- Trois autres régions couvertes par le projet filets sociaux

Commentaire général

En 2017 le tableau 05.14 indique une hausse des prises en charge du SP/CONASUR à l'égard des victimes de conflits communautaires (417 par rapport à 2016), d'incendie (6288 par rapport à 2016), et en fin une hausse de 4673 cas de prise en charge des victimes de vents violents par rapport à 2016.

Selon les sources du SP/CONASUR, il n'y a pas eu de prise en charge pour les personnes réfugiées pour le compte de l'année 2017 alors qu'en 2016 les cas pris en charge étaient au nombre de 33703. Il ressort également que la prise en charge du nombre de personnes victimes de retour forcés ou volontaire a baissé passant de 2443 cas pris en charge en 2016 à 1287 pris en charge en 2017 soit une baisse 47,3%

Les filets sociaux couvrent quatre Régions. De 2015 à 2016 les appuis des filets sociaux ont concerné les ménages de la région du Nord. En 2017, les trois autres régions ont été couvertes. Il s'agit de la région du Centre Est, du Centre Ouest et de l'Est.

Tableau 21 :: Evolution des victimes des catastrophes et de crises humanitaires

	2013	2014	2015	2016	2017
Conflits communautaire	899	899	2772	2168	2585
Incendies	861	861	1289	355	6643
Inondations	9534	5582	43445	54684	23944
Vents violents	6679	3952	10743	5833	10506
Sècheresses	0	0	0	0	0
Ensemble	17973	11294	58249	63040	43678

Tableau 22 :: Evolution du nombre de réfugiés et de rapatriés pris en charge

	2013	2014	2015	2016	2017
Réfugiés	33140		34000	33703	0
Rapatriés	36	41	968	2443	1287
Ensemble	33176	41	34968	36146	1287

Tableau 23 : Evolution du nombre de ménages vulnérables pris en charge par région et selon le sexe

	2015	2016	2017
Centre est	0	0	20118
Femmes	0	0	20058
Hommes	0	0	60
Centre ouest	0	0	7612
Femmes	0	0	7508
Hommes	0	0	104
Est	0	0	29512
Femmes	0	0	29425
Hommes	0	0	87
Nord	14973	14973	24426
Femmes	14875	14875	24313
Hommes	98	98	113
Ensemble	14973	14973	81568
Femmes	14875	14875	81304
Hommes	98	98	364